Rapport d'activité

ASSOCIATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU PERCHE

2020



11 Rue des Grands Jardins - 41170 CORMENON

02 54 80 74 45

02 54 80 72 07

aec.accueil@assoaphp.fr

Sommaire

Mot du directeur Associatif 5

L'Asso en quelques mots 7

1- Foyer de Vie / Foyer d'Accueil Médicalisé / Activités de jour/ Accueil temporaire 9

1-1- Présentation 9

1-2- Bilan des axes prioritaires 11

1-3- Perspectives 19

2- Foyer d'Hébergement 22

2-1- Présentation 22

2-2- Bilan des axes prioritaires 24

2-3- Perspectives 29

3- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale 31

3-1- Présentation31
3-2- Bilan des axes prioritaires34
3-3- Perspectives39

4- Habitat Inclusif 44

4-1- Présentation44
4-2- Bilan des axes prioritaires45

5- ESAT ARCADE 47

5-1- Présentation47
5-2- Bilan des axes prioritaires55
5-3- Perspectives56

6- Entreprise d'Insertion 65

6-1- Présentation65
6-2- Perspectives69

CONCLUSION **71**

Membres du Conseil d'Administration (ANNEXE) **72**

Quelques acronymes et abréviations pour faciliter la lecture… (GLOSSAIRE) **73**

Mot du directeur Associatif

L'association APHP accompagne, sur le bassin de vie des collines du Perche Vendômois, l'ensemble des personnes éprouvant des difficultés en matière d'inclusion sociale et/ou professionnelle. Elle met en œuvre les moyens nécessaires pour garantir le bien-être de la personne, le maintien de ses droits, la valorisation de ses compétences et favoriser son épanouissement.

Plus que jamais nous encourageons les réformes visant à fluidifier les parcours de vie des personnes. Nous prônons une vision holistique de l'être humain qui tient compte de ses dimensions physiques, mentales, émotionnelles, familiales, sociales… Permettre cette vision en institution, c'est travailler au décloisonnement institutionnel et aller encore davantage dans une co-construction des projets personnalisés des personnes.

Conscient de notre nécessité de rester toujours à la pointe, nous œuvrons en permanence à améliorer notre élasticité pour offrir l'ensemble des accompagnements possibles, depuis l'hébergement institutionnel à l'accompagnement à domicile, la lutte contre l'isolement et l'inclusion par l'activité (économique ou non). Le parcours implique des réponses souples et modulables aux variations situationnelles des personnes : modification de l'état de santé, des capacités fonctionnelles, changement de situation économique, changements relationnels, modifications du mode de vie. L'idée est de diversifier encore plus l'offre de service à Cormenon et Mondoubleau (et 30 kilomètres aux alentours) pour apporter, dans la durée, la réponse la plus appropriée à chaque situation.

Ce rapport d'activité présente donc la capacité de l'APHP à se spécialiser et à faire évoluer son offre de services et de prestations pour toujours s'adapter au mieux aux besoins (plateaux techniques, organisation, architecture…). C'est dans cet optique que l'APHP a développé en 2020 :

- La fusion de son SAVS et SAVS renforcé en une plateforme de services et de prestations médico-sociales
- L'émergence d'une plateforme d'activités transverses
- La création de l'Habitat Inclusif et l'ouverture par la même de nos services envers les personnes vieillissantes et âgées
- La création de l'Entreprise d'Insertion « Le marché vert & solidaire » afin d'apporter des réponses supplémentaires sur le Territoire en matière d'inclusion professionnelle

Ce rapport présente aussi la capacité de l'APHP à **faire émerger des synergies cohérentes entre les acteurs du Territoire**. Cette synergie est plus que jamais nécessaire, car la notion de parcours implique indubitablement une réponse à plusieurs.

L'APHP revendique pleinement son implication dans le territoire départemental et régional, elle est notamment partie prenante de :

- L'installation des PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées),
- L'APHP est membre Conseil territorial de Santé et notamment de la Commission santé mentale pour l'élaboration du projet plan régional de santé
- Elle est administrateur à l'URIOPSS,
- Administrateur du groupement d'achat ADERE,
- Elle est membre du CEV (Cercle des entreprises du Vendômois),
- Membre de Vendôme Association,
- De la CRESS (Économie solidaire),

- Du CREAI,
- d'ANDICAT,
- Partenaire du Sport Adapté,
- Adhérent à la Fédération des Entreprises d'Insertion
- …

Par l'ensemble de ses interactions, l'APHP joue pleinement son rôle politique et se définit alors comme un pôle de ressources. Elle garantit un cadre repérant et souple pour les personnes, tout en favorisant la cohérence et la continuité des parcours par la synergie des acteurs. Le rapport d'activité traduit l'ensemble de ces valeurs et résume l'engagement permanent des bénévoles et salariés pour le mettre en œuvre. Je les remercie très sincèrement de leur engagement et de leur investissement en tant qu'acteur et ambassadeur de l'Association.

Loïc TYTGAT

L'Asso en quelques mots

Créée en **1981**, l'Association Pour les Personnes Handicapées du Perche (APHP) est historiquement inscrite dans ce type de démarches, de réflexions et d'accompagnements. C'est véritablement dans l'ADN de l'Association de trouver des réponses adaptées pour l'ensemble des personnes ayant un besoin d'accompagnement médico-social sur le Territoire du Perche et du Vendômois.

Depuis 1981, l'Association a développé un panel d'offre de service, d'établissements et de prestations si large que le cadre législatif de la tarification et des orientations vient souvent alourdir les parcours en empêchant les spontanéités et l'innovation sociale de s'exprimer pleinement.

Souhaitant préserver son identité, son agilité et son adaptabilité, l'APHP continue d'innover pour améliorer encore la qualité du service sur le Territoire.

1. Foyer de vie / Foyer d'accueil Médicalisé / Activités de jour / Accueil temporaire

1.1 Présentation



Les personnes accueillies aux Foyer des Grands Jardins sont au nombre de 35.

20 personnes pour le Foyer de Vie, 10 pour le FAM et 5 places en Accueil de Jour. L'établissement compte également 3 places d'Accueil Temporaire

Le public est hébergé sur 3 lieux de vie comportant 10 chambres d'accueil permanent et une chambre d'accueil temporaire :

La Maison Rouge : 6 femmes et 4 hommes, âgés de 29 à 65 ans dont 8 personnes avec orientation FV et 2 avec orientation FAM. Nous nous questionnons sur une demande de réorientation pour un homme FV pour une orientation FAM et l'évaluation d'un homme avec orientation FAM pour une structure plus adaptée (EHPAD spécialisée ou autre ???).

La Maison Bleue : 4 femmes et 6 hommes âgés de 30 à 61 ans dont 7 personnes avec orientation FV, 2 avec orientation FAM et une avec une double orientation FAM/MAS.

La maison Verte : 3 femmes et 7 hommes âgés de 34 à 58 ans dont 5 personnes avec orientation FV, 3 personnes avec orientation FAM et 2 personnes avec une double orientation FAM/MAS. Nous avons pu obtenir une aide exceptionnelle, par le biais d'une PCH aide humaine, pour une personne avec orientation FAM/MAS et ainsi mettre en place l'intervention d'une personne en service à domicile. Cette intervention permet de répondre à ses besoins d'accompagnement au quotidien qui ne pouvaient plus être assumés par les membres de l'équipe en place. Pour cette situation, nous avons fait appel au dispositif RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous) afin de débloquer des moyens nécessaires, il s'est passé près de 2 ans avant qu'une réponse soit apportée et que les besoins exprimés par la personne soient pris en charge.

Une équipe de 5 professionnels médico-sociaux (ES, ME, AMP, AES, CESF, Maitresse de Maison) assure l'encadrement du public de chacune de ces maisons, dans les actes de la vie quotidienne et dans l'animation de celle-ci.

Une équipe de 4 autres professionnels médico-sociaux est plus particulièrement affectée à l'organisation et l'animation des activités de jour qui sont proposées du lundi au vendredi. Ces activités se déroulent sur le même site que les lieux de vie, mais sur des espaces autres afin d'amener les personnes à quitter régulièrement leur maison et vivre des temps d'animation sur l'extérieur ou sur des salles dédiées aux activités.

A cet effet le foyer des grands jardins dispose de larges espaces extérieurs, avec jardin, poulailler, espaces verts… Les salles d'activités sont au nombre de 8, une pour les activités de psychomotricité, une aménagée en espace Snoezelen, une aménagée en salle de musique, une salle zen, une salle équipée pour les activités vidéo et informatique et 3 pour les activités manuelles et d'expression artistique. Cet espace d'activité est organisé autour d'un large hall qui peut facilement être utilisé comme espace festif (repas à thème, fête d'anniversaire, après-midi karaoké…).



2.2 Bilan des axes prioritaires

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la crise sanitaire qui a bouleversé le fonctionnement de l'institution et la vie des personnes qui y résident.

- Remise en cause et réorganisation des activités de jour
- Absence d'un certain nombre de personnes accompagnées confinées au domicile de leurs proches

- Suspension des accueils de jour
- Annulation des accueils en stage ou accueils temporaires
- Suspension des sorties de WE en famille
- Restriction massive des sorties à l'extérieur de la structure
- Limitation des rencontres entre les personnes d'hébergement différent
- Absences de professionnels
- Contraintes du respect de la distanciation physique et du port du masque
- Annulation d'activités de confort et de bien-être (activités motrices et psychomotrices, relaxation et snoezelen, bains détente…)

La principale conséquence de cette crise a été l'angoisse suscitée autours de l'arrivée du virus sur la structure et le sentiment de privation de liberté imposée aux personnes accompagnées, tant chez les personnes elles-mêmes que chez le personnel encadrant. On note aussi une certaine perte d'autonomie et de dynamisme chez les personnes les plus fragiles qui ont besoin de sollicitation régulière et d'activités permettant le maintien de leur bon état physique.

Malgré les multiples désagréments liés à la situation sanitaire, l'équilibre psychique des uns et des autres a été de relativement préservé. Les équipes éducatives ont pu maintenir un climat de sécurité suffisant pour permettre une certaine forme de sérénité et de confiance qui a permis d'atténuer les effets sur cette période.

La mise en place d'un protocole concernant les visites des proches aux personnes accueillies a permis de palier, en partie et uniquement pour certains, à l'absence de contacts familiaux. Toutes les familles n'ont pas eu la possibilité des se déplacer jusque sur la structure pour ces visites. Ceci a pu provoquer encore plus de mal-être chez les personnes qui n'ont pas pu en bénéficier. Des rencontres en visio ont été mises en place, mais là encore pas pour tous, et cela n'a pas comblé le manque provoqué par la rupture des contacts directs.





LES ACCUEILS TEMPORAIRES

304 journées d'Accueil Temporaire ont été réalisées sur les 3 chambres réservées à cet effet. 4 personnes ont bénéficié de ces accueils. 3 en attente d'une place en hébergement pérenne

et une personne accueillie habituellement en Accueil de Jour pendant la période du 1er confinement en raison de l'état de santé de sa mère.

Les 3 personnes en attente d'admission qui sont accueillies sur ces temps d'AT sont des personnes parfaitement repérées par l'institution. L'une d'elle est admis en Accueil de Jour depuis de nombreuses années et en demande d'une place en hébergement depuis environ 4 ans, à sa demande et à celle de ses parents qui sont en grande souffrance. Les 2 autres personnes sont sans solution d'accueil, et vivent au domicile de leurs parents, passant régulièrement leur journée seule puisque les parents sont en activité. Le fait de pouvoir leur permettre à minima un Accueil de Jour permettrait de les maintenir dans une dynamique d'épanouissement et d'intégration sociale.

Une seule personne a pu être accueillie sur une période de stage de 2 semaines au cours de l'année 2020. Tous les autres stages programmés ont dû être ajournés en raison des périodes de confinement.

L'établissement poursuit sa démarche d'accueil de personnes en demande d'admission en hébergement permanent. Ces demandes se multiplient et il est difficile de répondre de manière satisfaisante. Ces demandes concernent également des situations relevant du dispositif Réponse Accompagnée Pour Tous, situations complexes pour lesquelles nous ne trouvons pas toujours des réponses adaptées.

L'ABSENTEISME DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

1 personne absente depuis le début du 1er confinement soit de la mi-mars à la fin d'année
4 personnes ont passé les 2 périodes de confinement au domicile de leurs parents
3 personnes ont passé le 1er confinement au domicile de leurs parents
2 personnes de l'Accueil de jour n'ont pas réintégré ce service depuis le 1er confinement en raison de leur état de santé les plaçant comme personnes à risque de développer une forme grave du virus

ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS, ACTIONS DE SOCIALISATION

Séjours extérieurs :

2 séjours organisés sur l'année, le 1er en juillet, le 2nd en décembre

- Incertitude quant à la possibilité de maintenir ces projets jusqu'au dernier moment.
- Difficultés pour assurer les conditions sanitaires requises.

Le 1er séjour a pu se dérouler dans un gite en Bretagne pour 7 personnes accompagnées et 2 encadrantes.
Le 2nd séjour a dû être modifié suite à l'impossibilité du gîte de pouvoir maintenir cet accueil. Mise en place de conditions de séjour sur le site même d'hébergement pour 8 personnes avec 2 accompagnantes.
Un 3ème séjour prévu sur l'Ile d'Oléron en mai n'a pas pu avoir lieu.
2 séjours sont programmés pour 2021. L'objectif : permettre aux personnes accompagnées de vivre un temps institutionnel hors structure, et plus particulièrement de retrouver des espaces de liberté et d'évasion à l'issue de cette période de restriction générale.

Séjours vacances adaptées :

Comme chaque année, inscription sur un séjour d'une à 2 semaines pour les personnes qui le souhaitent et qui disposent de financement suffisant.



Tous les organismes ont annulé leurs séjours. Les personnes ont dû passer les périodes de vacances prévues sur place.
Renouvellement des inscriptions pour l'été 2021 pour les personnes qui le souhaitent dans la perspective de risque de nouvelles annulations et de nouvelles déceptions pour beaucoup.

Sport adapté :

Partenariat avec l'association locale.
Annulation des séances d'entrainement proposées par l'association locale de sport adapté du fait de l'impossibilité de mixer les populations des différents services et établissements.
Annulations des différentes rencontres et compétitions habituellement programmées.
L'Association de Sport Adapté du Perche (SADP) reste dynamique et maintien ces projets d'intervention et d'animations pour 2021.

Activités de jour :

Proposition d'un grand nombre d'activités répondant aux besoins et attentes des personnes exprimées à travers leurs projets personnalisés. Multiplication des intervenants extérieurs : activités physiques, poterie, musique.
Les conditions sanitaires n'ont pas permis de maintenir l'organisation des activités de jour de manière idéale : impossibilité de faire participer ensemble des personnes de lieu de vie différents, obligation de limiter le nombre de personnes par groupe, impossibilité d'organiser des activités avec des personnes des autres services ou d'autres établissements partenaires, impliquant de fait une limitation des contacts sociaux. Nécessité d'une désinfection des espaces d'activité entre chaque groupe afin de prévenir une éventuelle contamination, le temps dédié à cette désinfection limite d'autant la disponibilité des éducateurs pour animer et organiser les activités de jour
Pas de séances avec les intervenants extérieurs pendant les 2 périodes de confinement.
Perspectives de maintien des partenariats mis en place et de développer l'intervention de bénévoles afin d'offrir plus de possibilités d'activités aux personnes accompagnées.
Nécessité de repenser l'organisation des activités avec la mise en place d'activités partagées et l'ouverture sur le public des autres services.



Fabrication d'un Side-Bike

Un groupe de résidents, encadré par 2 éducateurs, a participé à la fabrication d'un Side-Bike. Ce projet a été rendu possible grâce à un partenariat mis en place avec un artisan local animant un atelier participatif de réparation de vélos.
La construction s'est faite sur environs 8 séances, tout d'abord dans l'atelier de l'artisan, puis sur le foyer des Grands Jardins

pour l'assemblage et les finitions, quelques séances sur les espaces d'activités ont été menées pour la peinture sans intervention de l'artisan.

Ce Side-Bike est conçu à partir d'un vélo à assistance électrique auquel a été adapté un Side permettant le transport d'un fauteuil roulant. Le but est de permettre à des personnes à mobilité réduite, ou qui ne sont pas en capacité de se déplacer en vélo, de pouvoir bénéficier d'un nouveau mode de déplacement alternatif sur des petites distances et ainsi de bénéficier d'un moyen supplémentaire d'évasion.

Le journal du confinement

A la mi-mars 2020, la période de confinement est arrivée, obligeant les personnes accompagnées à renoncer à toutes activités extérieures et limitant de manière drastique les liens sociaux. Il a rapidement été mis en place un support informatique, via le système interne afin de maintenir un lien entre les différents hébergements et services et créer un nouvel support d'animation pour les personnes privées du fonctionnement habituel.



Cet outil a été un lieu de recueil des différents évènements de la période. Il a également servi de système de communication entre les personnes, entre les équipes pour lancer des challenges des défis et mettre un peu de fantaisie et de gaité dans cette période morose en angoissante pour le public.

L'expérience de cette période a obligé les professionnels, et les services en général, à inventer de nouveaux médias, de nouvelles formules pour apporter du bien-être aux personnes. De plus ce journal permet de garder une trace des moment vécus qui peut être réutilisée lors de temps d'échange en interne ou avec les proches qui étaient maintenus à distance par la force des choses. Ceci au même titre que les albums photos que l'on crée après des temps de vie exceptionnels ou des temps de vie quotidienne.

VIE EN COLLECTIVITE

Evolution des Groupes et de leur Dynamique :

La stabilité dans la composition des groupes de vie apporte des repères nécessaires à l'évolution des personnes.

Le vieillissement du public a un impact important sur la motivation des personnes et leur dynamisme. Cela oblige les équipes à réfléchir à l'accompagnement proposé et à modifier leurs modes d'intervention. Cet état de fait est parfois mal vécu par certains professionnels qui le vivent comme un échec du travail qu'ils ont mis en place jusqu'à ce jour.

Mise en place de formation sur le vieillissement du public. Réorganisation des plannings d'interventions des professionnels afin de mieux répondre aux besoins des personnes. Adaptation des activités proposées dans le cadre des activités de jour et proposition d'activités sur les lieux de vie.

PRESERVATION DE L'AUTONOMIE ET DES ACQUIS

Travail sur les Projets Personnalisés

Mise en place du système d'information IMAGO DU qui permet de centraliser tous les éléments concernant la situation des personnes et d'assurer un suivi adapté.

La mise en place a demandé beaucoup de temps pour le paramétrage de l'outil et la formation des équipes à son utilisation.

L'objectif est de faciliter la transmission d'informations concernant les différents domaines de de vie de la personne accompagnée, vie sociale, vie affective, santé..., et adapter ainsi les projets personnalisés au plus près des besoins et des attentes de celle-ci.

L'utilisation est devenue systématique pour tout ce qui concerne les transmissions d'informations, le suivi de la situation des personnes. Il reste encore le domaine des Projets Personnalisés à mettre en pratique afin d'avoir une démarche globale autour des situations individuelles.

L'Analyse des Pratiques

La mise en place de séances d'analyse de la pratique a eu lieu au cours de l'année 2020. 10 séances ont été proposées aux équipes éducatives.

Une séance de 1h30 tous les 5 semaines. Répartition des professionnels sur 2 groupes afin de faciliter les échanges et de créer une dynamique permettant à chacun d'évoluer dans sa réflexion et dans sa pratique professionnelle
Ces 2 groupes ont été pensés en mixant les professionnels des différentes équipes éducatives. La participation individuelle à ces temps de travail a été laissé à la responsabilité de chacun. Cette participation a été irrégulière en raison de facteurs multiples, l'absentéisme des professionnels, leur non adhésion à cette démarche ou avec le discours porté par l'intervenant, des difficultés d'organisation en lien avec la charge de travail sur les hébergements…
A la demande de la majorité des professionnels recueillie dans un sondage, la mise en place de ces séances a été renouvelée pour une année.

Accompagnateur à la Mobilité

Création d'un poste d'accompagnateur à la mobilité qui permet de soulager les équipes d'hébergement d'une grande partie des accompagnements médicaux particulièrement chronophages en raison des besoins croissants. Cela permet également de répondre plus facilement aux demandes d'accompagnement individualisés tant dans un but de socialisation, que de loisirs ou à visée administrative.

Le but de la mise en place de ce poste est de répondre de la manière la plus adaptée aux besoins des personnes tout en laissant de la disponibilité aux équipes éducatives pour animer la vie de groupe, ceci en leur dégageant du temps pour mettre en place des animations ou des accompagnements divers. Le professionnel affecté à ce poste dispose de temps afin de rédiger les comptes rendus des consultations en collaboration avec l'infirmière.

Les conditions sanitaires n'ont permis qu'une évaluation partielle de la mise en place de ce poste qui est malgré tout largement apprécié.

Psychologue

Le poste de psychologue représente un 0.20 ETP au sein du foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé, du foyer d'hébergement, de l'ESAT et du SAVS.

Accompagnement et suivi des résidents **:**

L'une des principales missions est l'accompagnement et le suivi des résidents. Il s'agit de rencontrer les résidents au cours d'entretiens individuels dans le cadre d'un suivi psychologique. La visée peut être psychothérapeutique (accompagner la personne dans la compréhension et la modulation des fonctionnements psychiques qui la concernent) ou a but de soutien psychologique (proposer un espace permettant de trouver un étayage et une prise de recul par rapport aux évènements).
Les suivis individuels sont programmés et repérés par les résidents et les équipes éducatives. Il peut également s'agir de soutiens ponctuels à la demande du résident et/ou de l'équipe éducative. Ces entretiens peuvent être une aide à la verbalisation des ressentis et/ou une aide à la compréhension de certaines situations
Il existe également des entretiens informels, non programmés, s'inscrivant dans le mouvement de la vie institutionnelle. Pour autant, ces échanges spontanés sont tout autant support à la verbalisation des ressentis.

Tableau récapitulatif des suivis individuels en 2020		
	FV/FAM	**ESAT/SAVS/FH**
Nombre de demi-journées d'intervention consacrées aux entretiens	16	15

Nombre d'entretiens individuels programmés au cours de ces demi-journées	125	96
Entretiens de suivi psychologique mensuel	10 résidents concernés	9 résidents concernés
Entretiens de suivi psychologique bimensuels	3 résidents concernés	3 résidents concernés
Entretiens ponctuels	3 résidents concernés	10 résidents concernés

Participation à certains processus institutionnels :

-Les réunions de synthèse/ de réflexion

Quelle que soit la forme, à savoir, réunion de synthèse (Grands Jardins) ou de réflexion pluridisciplinaire autour de l'accompagnement des résidents (ESAT, FH, SAVS), le rôle du psychologue a été d'apporter un éclairage ainsi que des éléments de réflexion autour des difficultés et des ressources des résidents.

	Grand Jardins	**ESAT/FH**	**ESAT/SAVS**
Participations aux réunions	18	6	6

-Les réunions d'équipe

De manière informelle, elle a pu participer à certaines réunions d'équipe sur chaque maison sur les Grands Jardins. Chaque équipe éducative de chaque maison se réunissant les lundis après-midi, elle a pu en dehors des réunions programmées (synthèse/réflexion), aller à la rencontre des équipes.
Le rôle du psychologue a été d'offrir un espace d'échange aux professionnels afin qu'ils puissent évoquer leurs questionnements.

-Soutien aux professionnels

La mission du psychologue n'est pas d'accompagner les professionnels sur le plan psychologique. Pour autant, sa vigilance à ces phénomènes permet d'identifier les difficultés des professionnels afin de pouvoir accompagner la compréhension des processus en jeu. Il s'agit également de pouvoir orienter vers des professionnels de santé extérieur.
A ce titre, elle a pu rencontrer 6 professionnels exerçant au sein de l'association.

-Le lien avec les professionnels de santé extérieur

Nombreux sont les résidents accueillis qui sont suivis par des professionnels extérieurs et notamment par des psychiatres. Le rôle du psychologue est de pouvoir transmettre des éléments cliniques, en lien avec l'équipe éducative et l'accord du résident, afin de permettre une meilleure coordination des soins.
En 2020, elle a pu être l'interlocuteur entre un psychiatre et un résident afin d'accompagner une demande d'hospitalisation en service de psychiatrie.

-Soutien aux familles

Le psychologue peut être un soutien ponctuel aux familles. A ce titre, elle a pu avoir des échanges téléphoniques auprès de deux familles.

Mise en Place des Protocoles Liés à la Situation de Crise Sanitaire

Les protocoles de désinfection, les mesures de confinement, les mesures de protection ont été mis en place afin de limiter au mieux la diffusion du virus en interne.

On a pu constater un certain mal-être chez les personnes accompagnées du fait des restrictions de liberté qui leur ont été imposées :

- Difficultés de compréhension et d'acceptation des différentes mesures pour les personnes accompagnées (limitation des contacts familiaux et avec l'extérieur de manière générale)
- Angoisse vis-à-vis des risques d'entrée et de propagation du virus, tant chez les personnes accompagnées que chez les professionnels.
- Impossibilité de maintenir les activités, les animations, les temps de convivialité mis en place pour assurer le bien-être des personnes

L'objectif a été de faire respecter de la manière la plus acceptable possible les mesures gouvernementales mises en place et de permettre à tous de bénéficier de protection et de soins maximum. De ce fait les établissements n'ont subi aucune contamination sur l'année 2020.





3.3 Perspectives

1.	*Fiche-action : évolution de l'accueil temporaire*
Sens et finalité en lien avec les missions	Apporter une forme de réponse aux personnes sur liste d'attente
Description générale de l'action	Permettre l'accueil en hébergement, sur un temps plus important, des personnes accueillis régulièrement en Accueil Temporaire en attente d'une place pérenne
Partenaires	La MDPH
Description de l'action	Demande de déplafonnement du nombre de jour d'Accueil Temporaire Intégration maximale des personnes accueillies sur la structure permettant la mise en place d'un projet d'accompagnement globale

2.	*Fiche-action :*
Sens et finalité en lien avec les missions	Adapter au mieux l'accompagnement des personnes
Description générale de l'action	Implication pleine et entière des personnes dans leur projet de vie Adaptation des projets personnalisés, définition des besoins, des attentes des personnes.
Partenaires	Les équipes éducatives, les différents intervenants sur les situations (bénévoles, intervenants extérieurs, personnel de soin…), les familles
Description de l'action	- Utilisation pleine et entière du système d'information IMAGO mis en place afin de centraliser tous les éléments concernant la personne - Temps d'échange autour des situations afin de recenser un maximum d'éléments permettant de définir au mieux les besoins de la personne. - Formation des professionnels en lien avec l'évolution du public (vieillissement, accroissement des troubles du comportement, apparition de nouvelles pathologies…) - Temps d'analyse de la pratique

3.	*Fiche-action : augmentation de la capacité de l'Accueil de Jour*

Sens et finalité en lien avec les missions	Apporter une réponse aux personnes sans solution en demande d'accueil
Description générale de l'action	Multiplier le nombre de places d'accueil de jour afin de répondre en partie et de manière correcte aux attentes de personnes sans solution qui n'ont pas pour autant un besoin impératif d'hébergement.
Partenaires	Le CD, l'ARS
Description de l'action	Passage de 5 à 10 places d'accueil de jour avec les moyens en personnel correspondants.

4.	***Fiche-action : développement et adaptation des activités de jour***
Sens et finalité en lien avec les missions	Organisation du fonctionnement des activités de jour / activités partagées / activités transverses
Description générale de l'action	Répondre aux besoins des personnes en matière d'activités sociales, culturelles, physiques, de loisirs… Adapter le fonctionnement aux besoins de personnes. Permettre un décloisonnement entre les services. Favoriser le lien social
Partenaires	Les équipes éducatives des différents services de l'APHP Les différents intervenants extérieurs (poterie, sport, musique, théâtre…) Les bénévoles L'association de sport adapté
Description de l'action	Mise en place de groupes de réflexion autour d'un mode d'organisation permettant de répondre aux besoins du public et d'investir les professionnels de tous les services d'hébergement et d'accompagnement afin de décloisonner ce fonctionnement.

Conclusion

L'année 2020 a été une année particulièrement difficile à traverser pour les personnes accueillies sur le Foyer des Grands Jardins. Il n'a pas été toujours possible de répondre à un bon nombre d'attentes. Les réponses par rapport aux questions quant à la sortie de la crise sanitaire ont été apportées dans la mesure du possible. Mais des avancées et des retours en arrière vers une forme limitée de liberté ont pu être mal vécus. Ceci en raison de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales.

Il a été mis en place des actions éducatives, des activités et des animations nouvelles afin de pallier aux aléas de la période, de maintenir un climat de sécurité, de bienveillance et de convivialité nécessaire au bon équilibre physique et psychique de tous.

La tension et la fatigue se fait particulièrement sentir chez les professionnels qui s'impatientent de pouvoir de nouveau mener un réel travail d'accompagnement auprès des personnes afin de les maintenir dans une dynamique de vie, d'autonomie, de maintien des acquis et d'évolution.

Une démarche d'ouverture vers l'extérieur, de décloisonnement des différents services de l'APHP, amène les professionnels et l'institution à repenser le fonctionnement afin de fluidifier les échanges. La volonté est de pouvoir apporter une réponse globale à chacun qui soit le plus individualisée possible. Ceci doit permettre d'aller chercher des éléments de réponse aux diverses problématiques à travers les maillons de cette association, et ainsi répondre de manière globale aux multiples situations.

2. Foyer d'hébergement

2.1 Présentation

Les personnes accompagnées du foyer d'hébergement, bénéficient d'un emploi à temps plein ou à temps partiel en E.S.A.T. pour lesquels la CDA-PH préconise un hébergement en foyer.

Les capacités des personnes accueillies au sein du foyer d'hébergement ne leur permettent pas momentanément ou durablement d'assumer leur hébergement et de subvenir à leurs besoins de manière totalement autonome. Les conditions de l'hébergement sont conçues de sorte que chaque résidant puisse trouver auprès de l'équipe éducative l'accompagnement qui lui est nécessaire.

Les adultes accueillis sont considérés comme des personnes responsables et actrices de leur projet de vie.

Les missions :

Les missions du foyer consistent à protéger et promouvoir les personnes accueillies, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur (art. L. 311-3 à L. 311-7 du C.A.S.F).
Ainsi, il convient de proposer aux adultes handicapés accueillis, un cadre de vie sécurisant et des actions de soutien et d'accompagnement propres à garantir :

- La satisfaction de leurs besoins élémentaires ;
- La préservation de leur santé physique et psychique ;
- L'accès à la culture et aux loisirs ;
- La socialisation ;
- La préservation ou l'accroissement de leur autonomie ;
- Le maintien de leurs liens amicaux et familiaux.

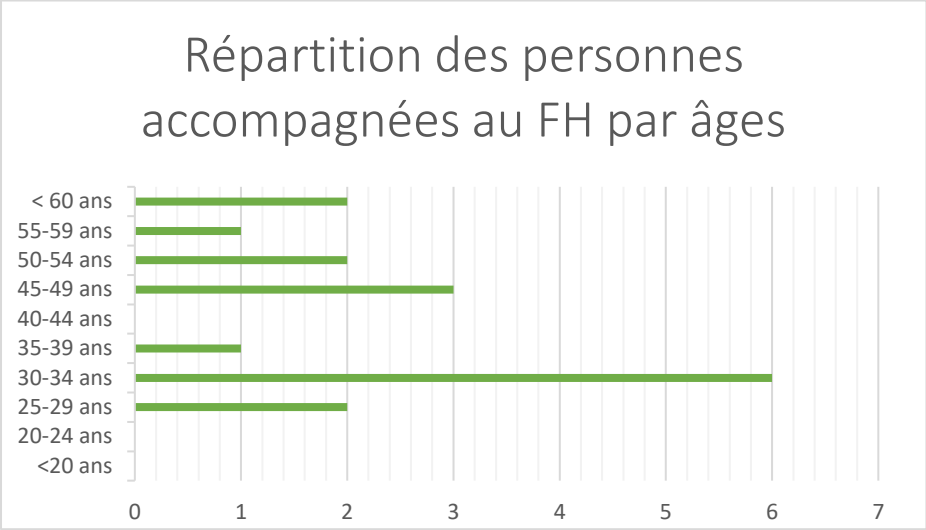
Pour satisfaire les besoins de la personne accompagnée, il convient de façon continue, que ceux-ci puissent être repérés, mis en évidence, définis. Un regard attentif et attentionné, posé par les professionnels, est nécessaire pour y parvenir. Outre leur définition, il est également nécessaire de les ordonner selon leur priorité. La qualité de la prestation se mesure à la capacité de l'équipe à percevoir puis à s'adapter et à répondre aux évolutions des besoins de la personne.

L'Hébergement

Le foyer d'hébergement (structure collective et studio) offre à chaque personne un cadre apaisant et sécurisant qui constitue son lieu de vie, sa résidence principale. Il y dispose d'un espace privé individuel et d'espaces collectifs partagés.
Les studios, tous identiques se composent :

- D'une pièce à vivre de 12 m^2 avec armoire intégrée
- D'une salle de bain de 3.57 m^2
- D'une entrée/cuisine de 5.14 m^2
- D'un rez de jardin pour les studios du rez de chaussée et d'un balcon pour les studios du 1^{er} étage.

L'entretien et la préservation du cadre de vie constitueront une préoccupation constante de l'équipe éducative et font partie des modalités d'accompagnement.



Nous pouvons relevés que 39% des personnes accompagnées ont entre 25 et 39 ans et que 44% de la population accompagnée se situe dans la tranche d'âges 45 <60 ans.

Il s'agit donc d'une mixité générationnelle qu'il faut pouvoir prendre en compte dans le quotidien. De plus, l'accompagnement régulier de jeunes stagiaires au Foyer d'hébergement amène l'équipe a constamment requestionner cette mixité.

Appropriation d'un nouveau bâtiment : Le Paillis

En 2019, le foyer d'hébergement a déménagé pour intégrer un nouveau bâtiment : Le Paillis. Ce bâtiment est situé impasse de l'Arc en Ciel, à proximité du Foyer de Vie/FAM et du Pôle activité de jours. Il s'agit d'un projet attendu par les résidents de longue date. Des retards de livraison ont amené les résidents à patienter durant plusieurs années pour pouvoir intégrer cette structure. Le Foyer d'Hébergement des Charmilles était devenu vétuste et les normes de sécurité n'étaient pas remplies. Au-delà, d'un confort de vie indéniable entre les Charmilles et ce bâtiment neuf, l'arrivée au Paillis a permis une plus grande autonomie des personnes accompagnées. Au FH des Charmilles, les résidents bénéficiaient d'une chambre et devaient partager la salle de bain et la cuisine/salle à manger avec l'ensemble des habitants. Au Paillis, les résidants ont investi des studios individuels, une salle collective est à leur disposition, qui sert de salle de cuisine, salle à manger, salon. Cette nouvelle autonomie a demandé à l'équipe FH de pouvoir se repositionner dans l'accompagnement au quotidien. Il s'agit de pouvoir jongler entre une prise d'autonomie indéniable des personnes accompagnées, et avoir une vigilance à ce que les résidents ne soient pas isolés dans leur logement.

2.2 Bilan des axes prioritaires

Axes de travail	Projets mis en œuvre	Avancées	Difficultés	Perspectives
Prévention santé	Coordination médicale : accompagnements médicaux, prévention, recherche de professionnels adéquats… 	Poste d'accompagnement à la mobilité	Le travail en partenariat avec le secteur sanitaire reste compliqué. Les réalités professionnelles de chacun amènent une différence de pratiques au détriment du projet d'accompagnement global de la personne. La crise sanitaire en 2020 a amené l'équipe FH à développer de nouvelles compétences sur de la prévention aux gestes barrières. Il a fallu désamorcer des angoisses liées aux incertitudes touchant à la fois l'équipe et les résidants. Un cas Covid plus a été déclaré au FH, l'équipe a donc dû mettre en place les procédures sanitaires en place tout en conservant un accompagnement de qualité pour cette personne.	**Poursuivre et développer le partenariat notamment avec le secteur sanitaire.**
Accès à la culture et aux loisirs	Atelier théâtre 	Spectacle à la Grange En février 2020, les membres de l'atelier théâtre ont fait une représentation dans la salle de spectacle de l'Echalier (La Grange à St Agil). Il s'agit d'un spectacle de théâtre d'ombres. La jauge de la salle était pleine. Pour la première fois, nous avons propos » un projet de transfert inter service (FH/SAVS). Ce décloisonnement a permis	La principale difficulté durant l'année 2020, pour favoriser l'accès à la culture et aux loisirs aux personnes accompagnées au FH a été la crise sanitaire qui a freiné les possibles. Nous avons donc dû nous réinventer au fur et à mesure des mesures gouvernementales.	**Les sorties ont mis en évidence des besoins de conserver le lien social pour les personnes accompagnées. Suite à la période estivale, il a été nécessaire de poursuivre dans ce sens pour les personnes accompagnées, en proposant régulièrement des moments conviviaux le week-end et en dehors des temps de week-end pour les personnes à mi-temps ou la retraite.** **Certains projets ont été mis en suspens dû à la crise sanitaire, ils restent plus que jamais dans les**

	Transfert à St Jean de Mont	une mixité des personnes accompagnées (ne pas rester sur un repli entre soit). Les séjours comme celui-ci permettent de favoriser le vivre ensemble lors d'un moment de détente et de convivialité.		**projets à mettre en place lorsque certaines mesures sanitaires pourront être levées.**
	Sorties collectives	Durant l'été 2020, l'équipe FH a privilégié les sorties de loisirs pour les personnes accompagnées afin de pourvoir aux annulations de séjours, il est apparu essentiel d'organiser des sorties qui changent de l'ordinaire afin que les personnes accompagnées puissent se sentir en vacances. A été proposé : sorties, aux marchés, sortie mer, une semaine d'activités « Koh Lanta », sortie Terra Botanica, bowling… Pour répondre au plus près des besoins et demandes des personnes accompagnées il est essentiel d'adapter nos prestations. Nous avons ainsi mutualisé certaines activités et/ou certains moments de vie. En 2020, nous avons ainsi pu proposer pour l'ensemble des personnes accompagnées par l'APHP : - Des repas partagés - Des ateliers cuisine	Les contraintes liées à la crise sanitaire nous ont vite freinées dans ce projet. En effet, nous n'avons pas pu mélanger les différents services entre eux pendant une longue période de l'année 2020.	

	Activités inter services	- Soirées au Bar Joe		
Vie de groupe	Repas Le Bar Joe 	Le Bar Joe est un espace convivial qui a été créé par les personnes accompagnées. Il s'agit d'un lieu où les personnes peuvent se rencontrer autour d'une boisson, d'un jeu, d'une activité… Début 2020, nous avons mis en place des soirées à thèmes au Bar Joe (le vendredi soir une fois par mois).		
Relais secteur enfance/ secteur adulte	Un studio est destiné à cette modalité d'hébergement par ailleurs le service dispose d'une place permettant l'accueil en stage de personne accompagnée. Son occupation est planifiée pour l'année. Les stagiaires qui y sont admis bénéficient de l'accompagnement global du service et peuvent évaluer, sous le regard de l'équipe, si cette modalité correspond à leurs besoins et souhait. Avant de faire acte de candidature au Foyer d'hébergement et à l'ESAT, un stage de découverte de trois semaines peut être proposé aux personnes. Le but est de définir si l'orientation sur ces	Accueil de stagiaires 6 CDSAE (IME Les Basses Fontaines)	Durant les périodes de confinement, nous n'avons pas accueilli de stagiaires au Foyer d'Hébergement. Cette difficulté va peut-être se ressentir dans l'avenir pour des jeunes se retrouvant en attente d'orientations FH et/ou de ESAT.	**Poursuite du travail avec les IME, DAME,… pour permettre une insertion des personnes vers les établissements et services pour adultes.**

	structures correspond bien à vos besoins et attentes des stagiaires, ainsi que de définir quels pourraient être les bénéfices de l'accompagnement éducatif au Foyer d'hébergement. L'équipe éducative accompagnera la personne tout au long de son stage sur l'organisation quotidienne, les loisirs,…			
L'équipe du Foyer d'Hébergement	**L'équipe FH en 2020 est globalement restée stable. Nous avons observé quelques mouvements :** - **Accompagnement d'une stagiaire Monitrice Educatrice** - **Accompagnement d'une apprentie Monitrice Educatrice** **Formations :** **Les formations proposées découlent à la fois des demandes individuelles (dans le cadre de la GPEC) et à la fois d'une stratégie institutionnelle (dans le cadre du développement associatif). En 2020 beaucoup de formation ont été annulée à cause de la crise sanitaire. Cependant, l'équipe FH a pu participer aux formations suivantes :** - **Le projet personnalisé en logique de parcours** **Objectifs :** **=>S'approprier les fondamentaux de la démarche du projet personnalisé** **=>Restituer cette coordination dans l'évolution actuelle du secteur et des métiers => Appréhender les nouvelles « donnes institutionnelles » et les restituer dans le contexte sociétal actuel** **=>Identifier les missions du « référent de parcours de vie » de la personne** **=>Acquérir de nouvelles perspectives de mise en œuvre (posture, méthode, outils)** - **Formation SST** - **Formation Handicap Psychique**			**Nouveau process autour des projets personnalisés en 2021** **Mise en place du dossier de l'usager à travers le logiciel IMAGO en 2021**

Objectifs :
Travailler sur ses représentations de la maladie mentale
=>S'approprier un vocabulaire approprié et distinguer les termes
=>Connaitre et comprendre les différentes pathologies mentales et leurs symptômes
=> Identifier les besoins des personnes souffrant de troubles psychiques
=> Travailler sa posture professionnelle
=> Professionnaliser son accompagnement auprès d'un tel public

- **Formation IMAGO (logiciel du dossier de l'usager, mis en place en 2021).**

2.3 Perspectives

1.	Fiche-action
Sens et finalité en lien avec les missions	Favoriser le lien social, rompre l'isolement social des personnes accompagnées.
Description générale de l'action	Nous souhaitons mettre en place des activités permettant de décloisonner les services, cela dans le but de multiplier l'offre de services proposée aux personnes accompagnées et de répondre à des besoins de liens sociaux des personnes accompagnées. Voici quelques exemples de projets transversaux que nous souhaiterions mettre en place : - Repas partagés - Projet « Roulangerie » - Atelier bricolage - Atelier cuisine - Randonnées - Soirées thématiques - Atelier bien être - …
Partenaires	- L'ensemble des établissements et services de l'APHP - Associations socio culturelles - Associations sportives - Collectivités territoriales

2.	Fiche-action
Sens et finalité en lien avec les missions	Suivi médical et Bien être personnel
Description générale de l'action	- Accompagnement vers l'accès et le maintien dans le soin. - Suivis et Accompagnements médicaux - Hygiène personnelle. - Conseil sur l'alimentation - Image de soi (choix vestimentaire) - Poste d'accompagnement à la mobilité
Partenaires	• Médecins généralistes et spécialistes • Psychologues, psychiatres • Infirmiers libéraux • Pharmacie • Professionnels paramédicaux • Etablissements de santé spécialisée • Projet atelier bien être

3.	Fiche-action
Sens et finalité en lien avec les missions	Préservation et accroissement de l'autonomie
Description générale de l'action	L'autonomie se travaille dans tous les actes de la vie quotidienne : - Confection repas - Entretien des espaces collectifs - Entretien des logements individuels - Achats divers - RDV médicaux - …
Partenaires	Acteurs locaux : pharmacie, médecins, commerçants…

4.	Fiche-action
Sens et finalité en lien avec les missions	Accompagnement des parcours de vie des personnes accompagnées : permettre une fluidité des parcours
Description générale de l'action	La population accompagnée au foyer d'hébergement évolue : les personnes vieillissent, des personnes arrivent à la retraite, des personnes ne peuvent plus travailler à temps plein à l'ESAT… Nous devons pouvoir accompagner ces changements, notamment en fluidifiant les parcours et en proposant en interne des accompagnements alternatives pour les personnes. L'objectif opérationnel étant de proposer des passerelles entre les différents dispositifs d'accompagnement.
Partenaires	- Etablissements médico sociaux : foyer de vie, ESAT, foyer d'hébergement, IME, activité de jours…

3. Service d'accompagnement à la vie sociale

31 Présentation

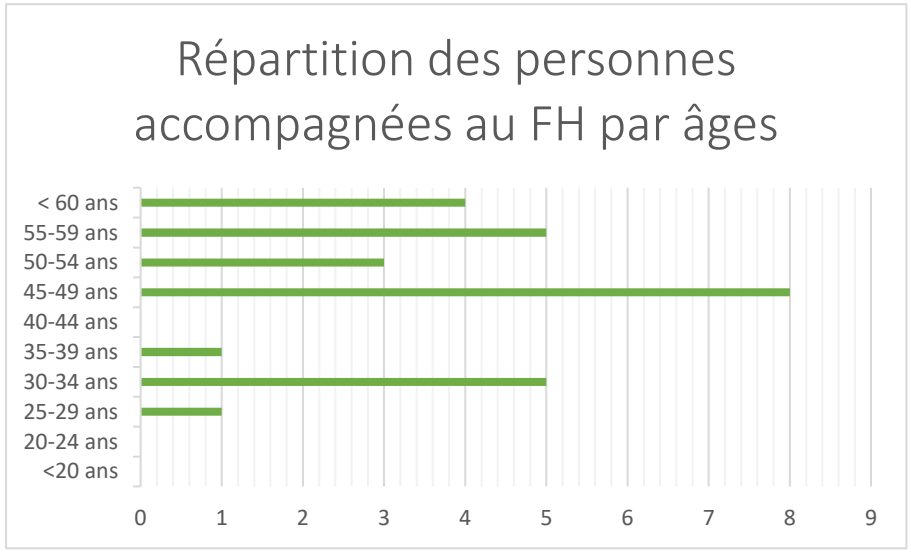
Le SAVS est installé au 20 rue des Poilus à Mondoubleau et intervient essentiellement sur le secteur communal de Mondoubleau et Cormenon.

Le S.A.V.S. s'inscrit dans le contexte législatif de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et celle du 11 février 2005.102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et a citoyenneté des adultes handicapés.

Le décret N°2005-223 du 11 mars 2005 dans le cadre des conditions d'organisation et de fonctionnement des S.A.V.S.

Le SAVS a pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes adultes en situation de handicaps par un accompagnement adapté et personnalisé favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux et professionnels en facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Répartition par âges des personnes accompagnées au SAVS



En 2020, nous accompagnions en majorité au SAVS des personnes de plus de 45 ans : 74%.

Transformation du SAVS/SAVSR en plateforme

Depuis plusieurs années, le SAVS/SAVSR est requestionné dans sa forme afin de répondre de manière la plus fine possible aux besoins et demandes des personnes accompagnées. L'évolution de la population accompagnée, l'évolution du secteur amène notre service à se repositionner et à se transformer. Pour les financeurs, nous travaillons encore dans une logique de places déterminées qui restreignent l'accompagnement des personnes à un effectif précis et à un accompagnement précis. Ce modèle arrive aujourd'hui à une limite dans le sens où il ne prend pas en compte l'évolution des besoins des personnes et la singularité des réponses amenées aux personnes accompagnées.

Jean-René Loubat propose une définition d'une plateforme de services comme : « Une entité cohérente possédant un statut unique regroupant, pilotant et coordonnant divers services complémentaires et modulables afin d'accompagner dans leurs parcours respectifs des destinataires communs ». Il faut ici entendre le mot service comme des pools de compétences humaines et de ressources matérielles au service d'une même valeur ajoutée (par exemple : service d'accès à l'emploi, service d'aide à la participation sociale, service de santé, service d'aide à la parentalité…).

En 2020, l'équipe du SAVS s'est vue évoluer dans ce sens. Nous souhaitions constituer une équipe pluridisciplinaire afin d'élargir les réponses que nous pouvons apporter aux personnes accompagnées. L'équipe est désormais constituée de : une infirmière 0.3 ETP, une conseillère en économie social et familiale 0.5ETP, une éducatrice spécialisée 1ETP, une monitrice éducatrice 0.5ETP.

La plateforme SAVS doit s'appuyer en interne sur la cartographie des compétences et en externe sur le diagnostic de territoire afin de coordonner les réponses apportées à la personne accompagnée.

Travail partenarial

En 2020, nous avons poursuivi la mise en place d'un réseau de partenariat. Dans un premier temps, l'objectif est de pouvoir avoir une connaissance fine du territoire afin de pouvoir facilement solliciter et orienter les personnes accompagnées vers les bons interlocuteurs. Il s'agit d'un travail en constante évolution. Nous devons constamment être en veille pour établir ce diagnostic. Ci-dessous le partenariat mise en place par le SAVS en 2020 :

PARTENARIAT LOCAUX (SUR LE TERRITOIRE D'IMPLANTATION DE L'ASSOCIATION	**✓COMMUNE**	**✓ INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES, PAR LE BIAIS DE LA PARTICIPATION A LA VIE LOCALE**
	✓Communauté de communes des Collines du Perche :	✓Favoriser l'épanouissement des personnes accompagnées, en proposant une ouverture vers l'extérieur, notamment sur des activités se déroulant hors de nos établissements
	Centre Social	
	Médiathèque	✓Favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes accompagnées, notamment en mettant en place un réseau d'intervenant à domicile (SIAD)
	✓Conseil Départemental :	
	AS de secteur	✓Intégrer l'accompagnement des personnes dans une pluralité de solutions
	Vivre Autonome 41	
	✓Associations (sociales, socio culturelles, culturelles, sportives, aide à la personne) :	
	SADP	
	L'Echalier	
	Ferme pédagogique	
	ADMR	
	✓Professionnels médicaux et para médicaux	
PARTENARIAT A L'ECHELLE DU PAYS :	✓Pays Vendômois	✓Permettre aux professionnels des SAVS d'échanger sur leurs pratiques pour s'enrichir des expériences et des problématiques des autres services
	✓Réseau inter SAVS (APAHAV, APF, EVL)	
	✓Associations (sociales, socio culturelles, sportives)	✓Travailler avec une équipe pluridisciplinaire, pour permettre un échange des pratiques et un accompagnement global des personnes
	Osons Nous Soigner	
	✓Collectif handicap pluriel	✓ Travailler à la mutualisation de moyen à l'échelle de pays
	✓ Professionnels médicaux et para médicaux	
		✓Inclusion sociale des personnes accompagnées, en participant à la vie locale

		✓Favoriser l'épanouissement des personnes accompagnées, en proposant une ouverture vers l'extérieur, notamment sur des activités se déroulant hors de nos établissements
		✓Faire part des besoins et attentes des personnes accompagnées, dans l'objectif d'y répondre au mieux (par une orientation, un financement…)
PARTENARIAT A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE :	✓ Conseil Départemental - PMI	✓ Faire part des besoins et attentes des personnes accompagnées, dans l'objectif d'y répondre au mieux (par une orientation, un financement…)
	✓ MDPH	
	✓DDCS	✓Permettre une expertise qualitative du travail mené au sein de nos établissements
PARTENARIAT A L'ECHELLE REGIONALE :	✓ARS	
	✓URIOPSS, UNAPEI	✓Appui technique (formation)
	✓Conseil Régional	

3.2 Bilan des axes prioritaires

Axes de travail	Projets mis en œuvre	Avancées	Difficultés	Perspectives
Prévention santé	Coordination du parcours de santé de la personne accompagnée	Arrivée d'une infirmière (0.5ETP) au SAVS	Le fonctionnement en plateforme amène à redéfinir le rôle de chacun au sein de l'équipe. L'arrivée d'une IDE demande une réorganisation de la répartition des tâches de travail en fonction des compétences de chacun. Le volet médical étant auparavant assuré par l'équipe éducative. Crise sanitaire : Il a été noté des besoins importants de présence chez certains bénéficiaires du service car la situation sanitaire était très anxiogène pour eux. Le service a également dû mettre en place des accompagnements pour les différents déplacements et les courses même pour ceux qui n'en avaient plus besoin auparavant. Des attestations de déplacement devaient être remplies et certains n'étaient pas en capacité de le faire seuls au départ. De plus, un travail de sensibilisation aux gestes barrière devait être effectué pour la sécurité de chacun. Il était nécessaire aussi de programmer des visites à domicile plus fréquentes ainsi que des temps de rencontres et des repas partagés le midi (en petit groupe) pour palier l'inactivité de certains n'allant plus travailler à l'ESAT ou étant à mi-	

			temps. Des visites et le portage de repas le midi ont également été mis en place par des moniteurs d'atelier pour briser cet isolement. Cela permettait d'apporter des réponses dans le contexte sanitaire difficile et de renforcer le lien social auprès des personnes sans activité, devenues isolées.	
Accès à la culture et aux loisirs	 Transfert à St jean de Mont Activité théâtre	A cause de la crise sanitaire, les séjours adaptés de l'été 2020 ont pour la plupart été annulés. Il nous semblait nécessaire de pouvoir malgré tout proposer un temps de vacances aux personnes accompagnées. C'est pourquoi, le SAVS et le FH ont mutualisé leurs moyens afin de proposer un séjour de vacances à St jean de Mont en août. 8 résidents du foyer d'hébergement,5 bénéficiaires du SAVS et 2 personnes travaillant à l'ESAT (mais n'ayant pas d'accompagnement social) ont ainsi eu l'occasion de passer quelques jours dans un camping à St Jean de Monts. Ils ont organisé leurs activités en fonction de leurs envies et ont sollicité un accompagnement selon leurs besoins. L'organisation de ce séjour avait, entre autres, pour objectif, de permettre à certaines personnes d'être indépendantes et d'apprendre à organiser elles-mêmes leurs vacances afin de le faire seules à plus long terme.		

Préservation et accroissement de l'autonomie				
Equipe du SAVS	**En 2020, l'équipe du SAVS a évolué :** - **Départ en retraite d'une monitrice éducatrice** - **Evolution du temps de travail d'une monitrice éducatrice qui est passée de 0.2ETP à 0.5ETP** - **Départ pour le service habitat inclusif de l'animatrice** - **Arrivée d'une CESF à 0.5ETP** - **Arrivée d'une IDE à 0.2ETP** - **Accueil d'un stagiaire Moniteur Educateur** **Formations 2020 :** **Les formations proposées découlent à la fois des demandes individuelles (dans le cadre de la GPEC) et à la fois d'une stratégie institutionnelle (dans le cadre du développement associatif). En 2020 beaucoup de formation ont été annulée à cause de la crise sanitaire. Cependant, l'équipe SAVS a pu participer aux formations suivantes :** - **Handicap Psychique** **Objectifs :** **Travailler sur ses représentations de la maladie mentale** **=>S'approprier un vocabulaire approprié et distinguer les termes** **=>Connaitre et comprendre les différentes pathologies mentales et leurs symptômes** **=> Identifier les besoins des personnes souffrant de troubles psychiques** **=> Travailler sa posture professionnelle** **=> Professionnaliser son accompagnement auprès d'un tel public**	**L'évolution de la constitution de l'équipe SAVS en 2020 a permis une plus grande pluridisciplinarité sur le service.**	**L'évolution du service amène chacun à devoir se repositionner dans l'équipe. Il faut pouvoir laisser du temps à chacun pour trouver sa place dans cette nouvelle configuration du service.**	

- **Formation IMAGO (logiciel du dossier de l'usager, mis en place en 2021).**

3.3 Perspectives

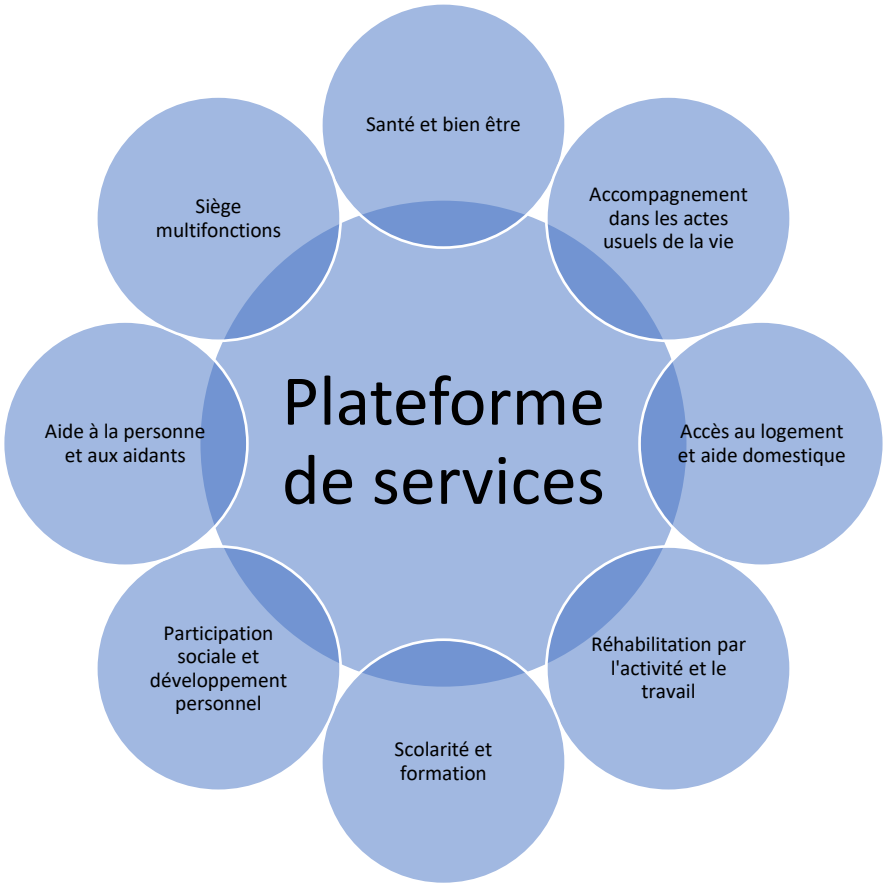
Une plateforme de services

Le rôle de la plateforme de services

Notre action vise à proposer des réponses aux attentes et besoins de personnes en situation de handicap mental, psychique, moteur, social… « Les besoins de compensation, sont inscrits dans un plan élaboré en considération des besoins et des aspirations de la personne handicapée tels qu'ils sont exprimés dans son projet de vie, formulé par la personne elle-même ou à défaut avec ou pour elle par son représentant légal lorsqu'elle ne peut exprimer son avis. » (Article 11 de la loi du 11 février 2005).

La plateforme de services tend à pouvoir apporter des réponses singulières aux besoins et attentes des personnes accompagnées, tout en prenant en compte l'évolution de ces besoins et de ces attentes.

Nous passons ainsi dans une logique de prestations précises répondant à des besoins précis. La nomenclature des besoins et prestation SERAFIN-PH est un outil au service de ces réponses à apporter aux personnes accompagnées.



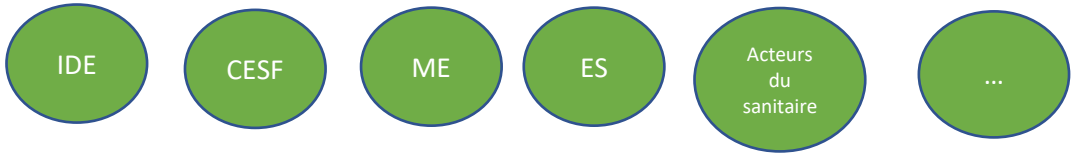
Prestations de la plateforme SAVS

De nouveaux besoins émergent des situations accompagnées par la plateforme de services. Il faudra nécessairement pouvoir y répondre, soit en sollicitant des compétences en interne, soit en sollicitant des compétences en externe.

La description ci-dessous représente les leviers que la plateforme peut actionner pour intervenir sur les différents domaines du parcours de vie de la personne accompagnée. Il ne s'agit pas là d'une description exhaustive de ce qui peut être mis en place. Nous recherchons des réponses singulières, qui pourront également évoluer en fonction des mouvements du territoire (nouveaux partenaires ou autre).

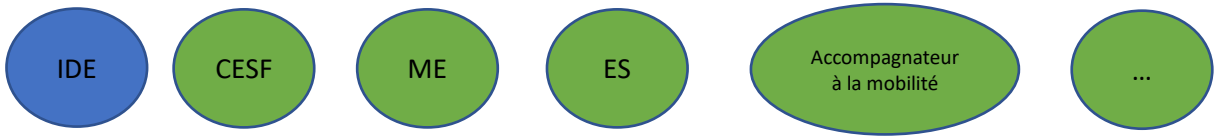
Santé et bien être

Prévention et promotion de la santé
Soins



Accompagnement dans les actes usuels de la vie

Aide aux déplacements
Aide à l'entretien personnel
Aide aux repas
Soins d'hygiène et de confort

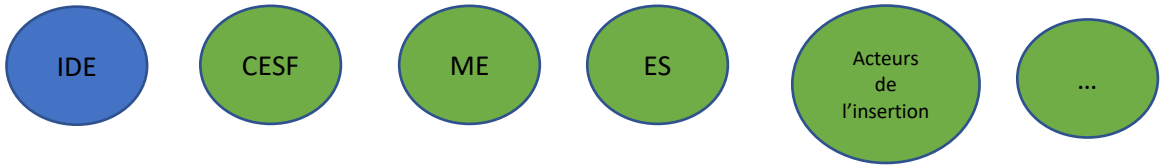


Accès au logement et aide domestique

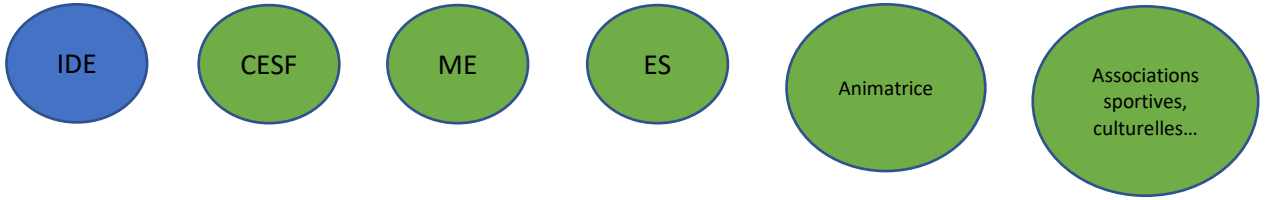
Démarches administratives et citoyennes
Consommation et gestion du budget
Entretien du logement
Gestion du domicile
Habilités sociales



Réhabilitation par l'activité et le travail
Accès à l'emploi
Accompagnement dans l'emploi
Travail protégé
Activités



Participation sociale et développement personnel
Connaissance des codes et interactions sociaux
Communication, expression et image de soi
Accès à la culture, aux sports, aux loisirs
Séjours de vacances



Aide à la personne et aux aidants
Aide psychologique
Soutien moral et répit



1.	Fiche-action insertion professionnelle
Sens et finalité en lien avec les missions	Favoriser l'accès et le maintien dans une activité professionnelle
Description générale de l'action	- Accompagnement de la personne vers les acteurs du secteur (Pôle Emploi, Cap Emploi…) pour l'élaboration ou la concrétisation du projet professionnel et la recherche d'un emploi. - Vigilance du maintien dans l'emploi.
Partenaires	ESAT Hors les Murs Pôle Emploi / CAP Emploi ESAT Arcade Entreprises d'insertion Employeurs divers (entreprises, collectivités territoriales, associations…).

2.	Fiche-action
Sens et finalité en lien avec les missions	Favoriser le lien social
Description générale de l'action	Proposer des temps favorisant l'échange entre les personnes. Accompagnement vers des activités socio culturelles. La plateforme de services est ouverte le soir jusqu'à 19h et le samedi. Ces temps peuvent être propices à la mise en place d'activités collectives. De plus une permanence est assurée au Bar Joe tous les soirs afin de permettre aux personnes accompagnées de partager un temps entre pairs. La plateforme de services peut également orienter les personnes vers des associations locales permettant d'accéder à des loisirs.
Partenaires	- Association Sport Adapté du Perche - Association Pirouette - Associations sportives - Associations culturelles - Médiathèque - Séjours adaptés - ….

3.	Fiche-action
Sens et finalité en lien avec les missions	Accompagner le vieillissement de la population accompagnée
Description générale de l'action	En 2020, 74% des personnes accompagnées au SAVS ont plus de 45 ans. Il faut donc nécessairement que nous puissions accompagner cette évolution. Il s'agit de proposer des solutions aux personnes leur permettant de répondre à leur besoin et demande : - Préparation à la retraite - Mettre en place des aides nécessaires aux maintien à domicile - Orientation vers des pairs - …
Partenaires	- Association d'aide à domicile ADMR, APEF - ESAT ARCADE - Association socio culturelle - UDAF - CARSAT

4.	Fiche-action
Sens et finalité en lien avec les missions	Suivi médical et Bien être personnel
Description générale de l'action	- Accompagnement vers l'accès et le maintien dans le soin. - Suivis et Accompagnements médicaux - Hygiène personnelle. - Conseil sur l'alimentation - Image de soi (choix vestimentaire)
Partenaires	• Médecins généralistes et spécialistes • Psychologues, psychiatres • Infirmiers libéraux • Pharmacie • Professionnels paramédicaux • Etablissements de santé spécialisée • Esthétique

4. Habitat inclusif

4.1 Présentation

Le projet d'Habitat Inclusif, porté par l'Association pour Personnes Handicapées du Perche (APHP), prévoit la construction de 20 logements individuels sur la commune de Cormenon.
Il est également prévu un bâtiment réservé aux espaces collectifs : une salle de convivialité ainsi que des bureaux pour le personnel et une salle d'accueil pour les familles.
Des espaces extérieurs seront aménagés à proximité des logements (bancs, kiosque). La possibilité sera offerte de créer un jardin potager partagé à ceux qui le souhaitent.

L'offre d'habitation permettra d'accueillir 20 personnes au total en proportion équitable de personnes âgées et/ou en situation de handicap.
Les logements et les locaux communs prennent en compte les problématiques liées au vieillissement des personnes et offriront tout le confort et l'accessibilité nécessaires. Tous les bâtiments seront de plain-pied et conçus pour l'accueil de personnes à mobilité réduite (sanitaires adaptés, douche plate, portes élargies,).

Les personnes vivant en habitat inclusif seront des habitants qui seront locataires des logements qu'ils occuperont et dont l'APHP sera propriétaire.
Les logements seront essentiellement des T1. Cependant, 2 logements T3 permettront d'accueillir des couples ou des colocataires. Le tarif du loyer est évalué à 360 euros avec environ 50 euros de charges pour un T1 de 36 m2 et de 480 euros avec 80 euros de charges pour un T3 de 60 m2.
Ce statut de locataire permet notamment de percevoir les aides sociales de la CAF telles que l'APL. La demande de conventionnement est actuellement en cours de réalisation.

Il est à noter cependant que les personnes ne pourront pas prétendre à l'aide sociale à l'hébergement étant donné qu'il ne s'agit pas d'un accueil en établissement ou chez un accueillant familial.

Les logements permettront d'accueillir des personnes handicapées vieillissantes et des personnes âgées qui ne sont plus en capacité de demeurer à leur domicile et qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas être admis en EHPAD ou qui sont sur liste d'attente.

Des services internes à l'association ou externalisés viendront compléter l'offre d'habitation. La dimension de soutien à l'autonomie des personnes est au cœur du Projet. Afin de favoriser leur maintien dans le logement, un accompagnement pourra être mis en place dans les domaines suivants : ménage, cuisine, toilette, déplacements, …

La mise à disposition d'une salle de convivialité et d'un animateur en journée est incluse dans le tarif du loyer. Son rôle sera d'animer la vie collective, d'être à l'écoute, de répondre aux besoins des habitants, d'ouvrir l'habitat sur le territoire en créant des partenariats et en promouvant l'inclusion sociale.

Les activités seront bien évidemment adaptées aux personnes et en fonction de leurs capacités et de leurs souhaits. Elles seront proposées, chacun étant libre de s'en saisir ou non.
La proximité avec le centre-ville permettra aux habitants de participer à des activités extérieures et de rencontrer de nouvelles personnes.

Leur implication dans la gestion de leur habitat sera primordiale. Que ce soit pour définir les règles communes, les animations collectives ou les différents services, les professionnels devront les associer afin de garantir leur complète adhésion.

En ce qui concerne les activités, l'animateur prendra en compte les potentialités et les souhaits de chacun afin de proposer des projets d'animation adaptés. Actuellement, au sein de l'association, des activités sont proposées à l'ensemble des personnes des différents services. Un programme a ainsi été établi sans être figé et pouvant à tout moment s'enrichir de nouvelles propositions.

Ce programme pourra être proposé dans le cadre de l'Habitat Inclusif en prenant en compte les nouvelles demandes émergeant des habitants.

4.2 Bilan des axes prioritaires

Axes de travail	Projets mis en œuvre	Avancées	Difficultés	Perspectives
Participation sociale et développement personnel	- Accompagnement vers les activités sociales et de loisirs dans la cité : vie associative, sportive et culturelle (clubs, MJC, cinémas, expositions, événements associatifs, sportifs et culturels). - Médiation des relations avec le voisinage, - Soutien dans la gestion du lien et de la relation à l'autre. - Médiation dans la vie de couple, conseils dans l'éducation des enfants, relais partenarial éventuels.	Affichage sur le site de l'ESAT à 3 endroits différents pour informer le maximum de personnes des activités proposées Rencontre avec les collègues des différents services pour informer sur les activités interservices à développer Activités et sorties diverses proposées le samedi aux personnes du SAVS et du FH Ouverture du BAR JOE (bar fonctionnant sur le principe d'un bar participatif) le lundi et jeudi soir ainsi qu'un vendredi par mois avec une soirée « Happy Hour » en collaboration avec une éducatrice du Paillis Animation en partenariat avec la Médiathèque de Mondoubleau un lundi par mois	D'autres actions ont été programmées mais ont dû être annulées à cause du 2ème confinement : Après-midi Belote organisée pour les personnes des différents services en présence d'une bénévole Tournoi de UNO à l'initiative d'un résident du FH Activité Journal en partenariat avec l'association Vu D'ici (écriture d'articles et distribution des journaux dans les commerces de Mondoubleau)	

		Ateliers Cuisine animés par une bénévole le samedi 1 fois/mois. Cette activité a rapidement été ouverte à l'ensemble des services de l'association Atelier participatif organisé par l'association Perche Nature pour l'aménagement du Parc Consigny		
Favoriser l'accès et le maintien dans une activité professionnelle	- Accompagnement de la personne vers les acteurs du secteur (Pôle Emploi, Cap Emploi…) pour l'élaboration ou la concrétisation du projet professionnel et la recherche d'un emploi. - Vigilance du maintien dans l'emploi.			
Suivi médical et Bien être personnel	- Accompagnement vers l'accès et le maintien dans le soin. - Suivis et Accompagnements médicaux - Hygiène personnelle. - Conseil sur l'alimentation - Image de soi (choix vestimentaire)			
Accès au logement et aide domestique	- Recherche et maintien dans le logement. - Aide à l'aménagement du logement. - Vigilance sur l'état sanitaire du logement.			
Garantir l'accès aux droits et donner l'information sur les devoirs du citoyen	**- Information de la personne sur ses droits et devoirs de la personne, du travailleur, de parents, de locataire...** **- Veille à la bientraitance du bénéficiaire et aux respects de ses droits.** **- Accompagnement de la personne pour l'ouverture des droits.**			

5. ESAT ARCADE

5.1 Présentation

L'établissement accompagne actuellement 48 travailleurs en situation de handicap pour XX ETP (données 2020). Sa population accompagnée se caractérise par de fortes différences d'âge entre les personnes accueillies, certaines proches de la retraite et d'autres entrant dans l'âge adulte.

L'effectif salarié est actuellement de 10 moniteurs d'ateliers. L'ESAT est organisé autour des activités suivantes :

- Sous-traitance en conditionnement et préparation de commandes
- Blanchisserie
- Espaces verts
- Restauration collective et traiteur
- Maintenance et hygiène des locaux

Autorisation :

L'ESAT est habilité à recevoir 48 personnes en situation de handicap en équivalent temps plein. Sa vocation est double :

- Faire accéder à une vie sociale et professionnelle grâce à une structure et à des conditions de travail aménagées et adaptées, les personnes en situation de handicap momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle ordinaire,

- Permettre à celles qui en ont les capacités de quitter l'ESAT et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à une Entreprise Adaptée.

Ses missions :

L'ESAT a pour mission de permettre aux personnes en situation de handicap accompagnées d'accéder à un épanouissement personnel et à une intégration sociale en leur proposant :

- Une activité à caractère professionnel encadrée par des moniteurs d'ateliers

• Un soutien médico-social et éducatif assuré par une équipe pluridisciplinaire Il s'agit pour l'ESAT de permettre à l'individu d'être acteur de son intégration sociale et professionnelle en s'appuyant sur ses potentiels et en l'aidant à les optimiser.

Formation/ Différent et compétent :

L'ESAT continue à s'appuyer sur le dispositif Différent & Compétent afin de reconnaître les acquis d'expériences des travailleurs ; 2 personnes accompagnées ont reçu une attestation en 2020. Ces actions créent une dynamique de mouvement d'accompagnement et de valorisation à partir d'accompagnements pédagogiques « positifs » (différenciées, réussites), privilégiant l'individualisation des parcours, par l'adaptation des dispositifs de reconnaissance et de formation, par l'évolution des organisations de travail et l'implication active et volontaire des acteurs institutionnels.

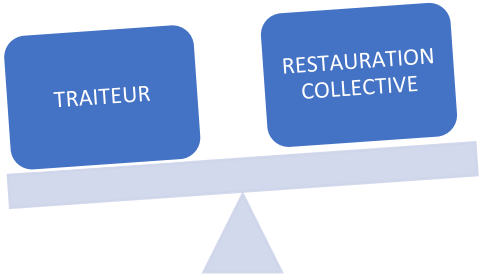
Il reste à trouver une réponse et à proposer un atelier d'accompagnement adapté et temporaire interne pour les travailleurs en difficulté sur les ateliers pour des raisons de comportement ou autres difficultés personnelles. Cet atelier devrait accentuer l'accompagnement sur le soi et sur l'aspect éducatif tout en assurant une production interne.

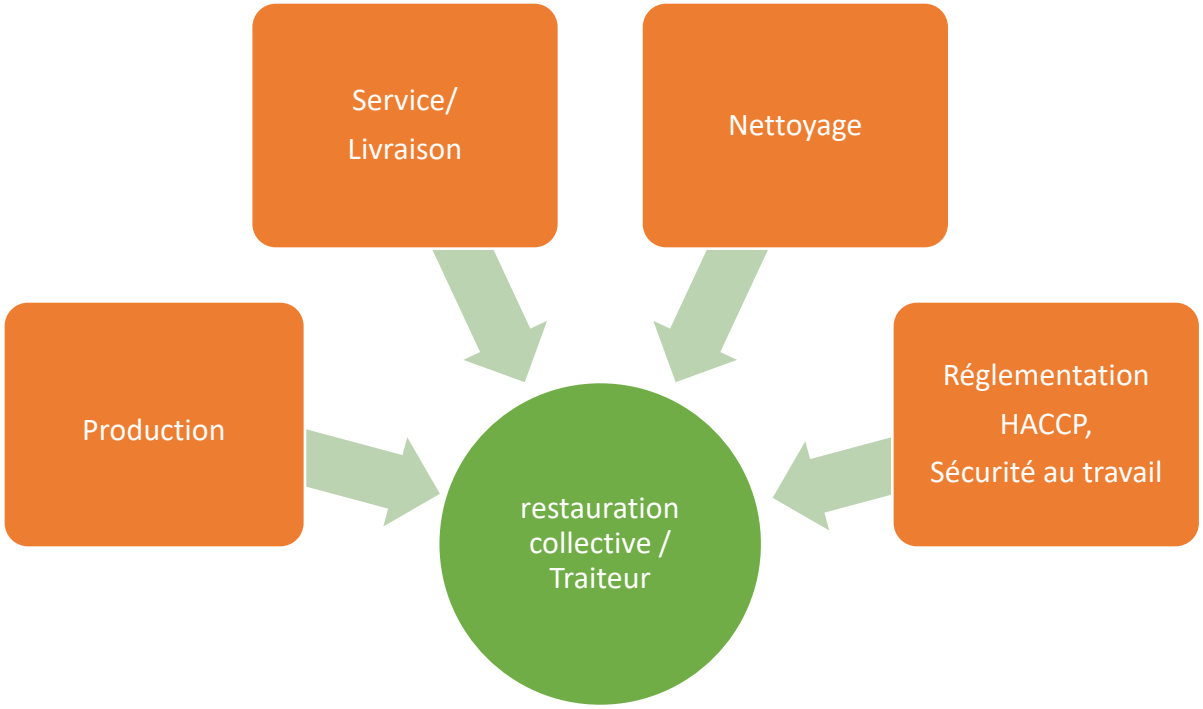
Les ateliers :

Restauration



Travailleurs : 6
Moniteurs : 2





2020
En Bref

↘ Interruption des prestations traiteurs en raison du contexte sanitaires
↗ L'augmentation de nouvelles prestations des restaurations collective (EHPAD de Droué) a permis de compenser l'absence des prestations traiteurs

Espaces verts



Travailleurs : 6
Moniteurs : 2

Type de prestations :
Entretien espaces verts auprès des particuliers et entreprises

les supports :
Parc machines

- tondeuse
- débrousailleuse
- souffleur
- Taille-haie

Les compétences

- Maitrise des gestes professionnels
- entretien du matériel
- organisation de chantier
- relation clientèle

2020
En Bref

↘ Interruption des chantiers d'entretien en raison du contexte sanitaires : reprise en avril/mai 2020
↗ Mobilisation des moniteurs d'ateliers sur l'entretien des espaces verts sur le site des grands Jardins et du Paillis et renfort auprès des équipes d'hébergement : FH et SAVS

AMM



Travailleurs : 5
Moniteurs : 1

Type de prestations :
Conditionnement
Préparation de commande

Les supports

- Assemblage d'équipement de cuisine et de matériels divers en inox : lave-mains, chariots, poubelles...
- Confection de boites de clous et bandes paradial aluminium pour la société BMI Siplast

Les compétences

- Les tâches de tri, d'assemblage, de comptage, de mise en carton permettent également de travailler des compétences telles que le calcul, l'identification de types de tâches et d'adapter les process de production
- Maitrise des process d'expédition de commandes : identification du client, choix de l'expédition, lien avec le transporteur au chargement

2020
En Bref

↘ Baisse du volume de commandes lié au contexte sanitaire
↗ Mobilisation du moniteurs d'atelier (avec un travailleur) sur les préparations de commandes ponctuelles et renfort auprès des équipes d'hébergement : FH et SAVS

Maintenance et Hygiène des Locaux



Travailleurs : 7
Moniteurs : 1

Type de prestations :
Entretien du linge des particuliers et entreprises

Les supports

- Outils de travail : aspirateurs, auto-laveuse, matériels de nettoyages des sols, des vitres.....
- Le nettoyage des parties communes de résidences, de bureaux, de sanitaires, de locaux industriels et commerciaux, de vitre…

- Produits de nettoyage certifiés selon la réglementation en vigueur. Utilisation des produits selon les recommandations sanitaires

Les compétences

- Utilisation du matériel : aspirateurs, auto-laveuse, matériels de nettoyages des sols, des vitres.....
- Respect et discrétion envert les biens des cliens où se déroulent les prestations
- Les tâches de préparations du matériel et des supports, organisation du travail et coordinnation d'équipe au moment des prestations

2020
En Bref

↘ Interruption des prestations MHL jusqu'en Décembre 2020, du fait du contexte sanitaire.

Blanchisserie



Travailleurs : 4
Moniteurs : 1

Type de prestations :
Entretien du linge des particuliers et entreprises



DIFFERENT ET COMPETENT
EN 2020

1 travailleur certifié

Les supports

- Parc marchine : lave-linge, sèche-linge, calandre table à repasser
- Accueil des clients : à l'arrivée "linge sale" et au départ "linge propre"

Les compétences

- Utilisation du parc machine : lave-linge, sèche-linge, calandre table à repasser
- Respect du circuit du linge :
- Les tâches de tri, de comptage, de traçabilité permettent également de travailler des compétences telles que le calcul, l'identification de types de tâches et d'adapter la marche à suivre (produits à appliquer, cycle de lavage adéquat).

2020 En Bref

↘ Baisse de fréquentation du public particulier et professionnel notamment entreprises, les gîtes fermés en raison du contexte sanitaire.
↗ Mobilisation de la monitrice d'atelier pour le fonctionnement de l'atelier pour les clients professionnels et en renfort aux les grands jardins
↗ Obtention d'un marché public auprès du Territoire Vendôme pour le lavage du linge d'entretien des écoles et des centres de loisirs
↗ Bon investissement des personnes accompagnées sur le traitement du linge malgré les conditions sanitaires et bon esprit de solidarité

Sous-Traitance / Conditionnement



Travailleurs : 17
Moniteurs : 1

Préparation de commande
Confection



DIFFERENT ET COMPETENT
EN 2020

1 travailleur certifié

Les supports

- Production de buchettes et rondelles enrobées de légumes désydratés
- Production de sachets d'herbes dehydratées : ortie, mauve, pissenlit,
- Conditionnement de pièces détachées de vélos : cale-pieds, garde-boue, pompe
- Préparation de commande :
 - Maroquinerie de luxe pour le Cuir est dans le pré
 - Articles de papeterie et d'hygiène
 - Service après vente de l'entreprise TRIGANO
 - Articles de sport pour la société Sport serv
 - Articles de cuisines et de désynfection COVID19 pour la société UCPA

Les compétences

- Les tâches de tri, d'assemblage, de comptage, de mise en carton permettent également de travailler des compétences telles que le calcul, l'identification de types de tâches et d'adapter les process de production
- utilisation d'appareils et d'outils adaptés : Soudeuse, balance,
- Maitrise des process d'expédition de commandes : identification du client, choix de l'expédition, lien avec le transporteur au chargement

2020 En Bref

↘ Baisse de fréquentation du public particulier et professionnel notamment entreprises, les gîtes fermés en raison du contexte sanitaire.
↗ Mobilisation de la monitrice d'atelier en renfort des services d'hébergement : FH et SAVS
↗ Augmentation du volume de préparation de commande pour UCPA/ Sportserv : gestion de stock et commande de produit lié à la désinfection et prévention du COVID

5.2 Bilan des axes prioritaires

L'année 2020 a essentiellement été marquée par le contexte sanitaire qui a provoqué à partir du mois de mars, le confinement des établissements et la fermeture de l'ESAT pendant une durée de cinq semaines. Nous avons malgré tout gardé une activité très restreinte.
L'activité qui a été maintenue l'a été pour plusieurs raisons :

- L'équilibre psychique des personnes accompagnées
- Le maintien du lien social
- L'atténuation d'un impact économique

La vie des ateliers pendant cette période :

- Les ateliers sous-traitance, conditionnement foin ont été fermés pendant 3 semaines.
- L'atelier blanchisserie est resté ouvert afin d'être en renfort des autres services d'hébergement : pour le lavage de draps du Foyer de Vie et du Foyer d'Accueil Médicalisé de l'association ainsi que des tenues de l'atelier restauration.
- L'atelier restauration a également fonctionné en continue afin de fournir les repas pour les établissements de l'association
- L'atelier espaces-verts a fonctionné de manière réduite afin de procurer une activité pour les travailleurs qui leur a permis de rompre l'isolement lié au confinement et de garder un certain équilibre psychologique.

Pendant cette période de confinement, l'équipe d'encadrement de l'ESAT est venu en renfort des équipes éducatives des services d'hébergements :

- Une monitrice est allée en renfort de l'équipe éducative du foyer d'hébergement
- La monitrice de l'atelier MHL, en charge de la blanchisserie également, a assuré un renfort sur la désinfection des locaux et la mise à disposition des produits sur les services d'hébergements.
- Les moniteurs ont assuré les livraisons des repas supplémentaires à domicile du fait du confinement des travailleurs
- Les moniteurs ont assuré en complément des visites à domicile du SAVS et du FH pour la partie habitat diffus, des visites de courtoisie. Ces visites ont permis aux travailleurs de garder un lien social avec les équipes éducatives et de manière plus globale d'échanger plus librement avec des moniteurs qu'ils avaient l'habitude de voir dans un cadre professionnel.

Par ailleurs, ces différents temps de visite à domicile ont permis aux moniteurs de rencontrer les travailleurs sur des temps extra professionnels et de découvrir une autre facette de l'accompagnement des personnes. Effectivement les échanges qu'ils ont pu avoir n'était pas d'ordre professionnel mais plus personnel et lié à la vie quotidienne, ce que le cadre professionnel ne permet pas toujours.
Nous avons repris les activités à l'ESAT à partir du 15 Avril. Il a fallu assurer conjointement avec nos clients les contrats de productions et de prestation. Pour ce faire, les conditions d'accueil des travailleurs à l'ESAT ont été adaptées aux conditions et exigences sanitaires liées à l'épidémie de COVID :

- Les salariés ont été installés à raison d'une personne par table de travail au de lieu auparavant
- Des claustras ont été installé entre chaque table de travail
- Des distributeurs de gels hydro alcooliques et des masques chirurgicaux et en tissu ont été mis à disposition des travailleurs
- Une désinfection des locaux a été assurée quotidiennement par les salariés.

De manière plus précise, cela à demande aux niveaux des ateliers :

- Un réagencement de l'atelier sous-traitance afin de garder un nombre de travailleurs présent permettant d'assurer une production continue et régulière.
- Une alternance des travailleurs (FH travaillant le matin et SAVS l'après-midi) afin de réduire les croisements de population issus de services différents (FH et SAVS) et le nombre de travailleurs présents dans les ateliers.

Même si les travailleurs ont montré un bel esprit de solidarité et un investissement au niveau des ateliers, ces derniers ont fonctionné de manière réduite sur la période du premier confinement.
Mouvement de personnel :

L'année a également été marqué par différents mouvements de personnel :

- Une cheffe d'atelier en congés maternité jusqu'en septembre 2020 et qui a repris ces fonctions à temps partiel.
- Un moniteur d'atelier a été recruté en mars 2020 afin d'assurer la gestion des ateliers conditionnement foin et fabrication de palettes

Les activités de soutien :
En temps normal les activités de soutien sont proposées aux travailleurs en fonctions des demandes liées aux projets personnalisés :
- Soutien savoirs de bases : français, calcul, rendue monnaie…
- Sophrologie
- Formation à la conduite d'engin de manutention pour l'octroi d'autorisation de conduite
- Cuisine pédagogique

Ces activités n'ont pas eu lieu en 2020 du fait du contexte sanitaire mais sont reprogrammées depuis début 2021, en lien avec l'animatrice en charge de l'habitat inclusif

5.3 Perspectives

1.	**Fiche-action : "Démarche Projet Personnalisé"**
Sens et finalité en lien avec les missions	· Renforcer la démarche de projet personnalisé, conjointement avec les services d'accompagnements afin de redonner à la personne accompagnée son pouvoir d'agir sur son projet personnel et professionnel. · Améliorer la mise en œuvre des projets personnalisés.
Description générale de l'action	· Refondre la démarche de projet afin que la personne accompagnée puisse assister à l'ensemble des échanges la concernant. · Organiser les temps d'échanges en réunion pluridisciplinaire. · Mettre en cohérence les documents liés au projet personnalisé avec le déploiement de la rubrique projet personnalisé du système d'information IMAGO
Partenaires	Prendre appui sur toutes les parties prenantes et partenaires qui interviennent autour de l'accompagnement de la personne (sous réserve de son adhésion): · Professionnels hébergement et travail · Invitation des partenaires socioculturels aux temps de synthèse (bilan d'activités à fournir a minima) · Proposition d'invitation des familles/protection juridique si nécessaire · Participation des professionnels du soin (psychologue, IDE, etc) · Personnes ressources, conjoints, etc…
Description de l'action	**Professionnels :** · Former les professionnels aux techniques d'écoute active et aux méthodes d'écrits professionnels · Réflexions et réorganisation autour des notions de référents de projets · Prendre en main le nouvel outil Imago (dossier usager)

	Communication : Communiquer sur la démarche et le changement de positionnement auprès des personnes accompagnées, de leurs familles/protection, et des professionnels **Outils** · Formaliser les outils de reporting, suivi et document de projet · Apprendre à utiliser le logiciel Imago
<u>Evaluation</u>	**Objectif de mise en œuvre en février 2021, évaluation à prévoir fin 2021** · Utilisation Imago · Mise en œuvre réelle des projets

2.	**Fiche-action : "Adaptation aux évolutions des publics"**
Sens et finalité en lien avec les missions	Adapter l'accompagnement aux évolutions des profils des personnes accompagnées
Description générale de l'action	Constats concernant les accueils et admissions à venir en ESAT : personnes avec troubles autistiques plus prononcés qu'auparavant et évolutions dans la relation au travail (fatigabilité, sens du travail et responsabilisation des équipes) -> mutualiser les actions avec les autres structures du secteur médico-social et plus largement avec les partenaires qui travaillent d'ores et déjà sur ces thématiques -> adapter l'accompagnement en interne
Partenaires	IME Naveil, centres de formation ESAT HLM, entreprises locales CIAS, MDCS, "revivre par la pair-aidance" Partenaires de l'emploi Centre Social, MSA, CAF
Description de l'action	Formation des professionnels Relation partenaires : IME Naveil (formation envisagée en situation de travail ESAT et IME) Mailler le territoire pour prendre appui sur des professionnels et structures travaillant avec ces personnes.

	Accueil ESAT Favoriser les accueils séquentiels et adapter les horaires en fonction des rythmes individuels · Adaptation des postes et de la production · Horaires aménagés pour permettre de respecter au mieux les rythmes des personnes accompagnées · Recherche d'activités adaptées : activités simples en sous-traitance, avec commandes à lisser sur des délais hebdomadaires (réduire la pression sur les délais de production) · Recherche d'outils pour faciliter la communication et sécuriser les personnes Poursuivre la valorisation des travailleurs de l'ESAT par le dispositif Différent et Compétent · Malgré les conditions sanitaires permettre l'accès à la RAE (2 moniteurs formés et 2 personnes lauréates en 2020, à poursuivre en 2021) · Valoriser les compétences en interne (pas de remise d'attestations régionales en 2020). En 2021, mettre en lumière les compétences inter-ateliers · Adapter (ergonomie) les postes de travail pour améliorer le bien-être et les conditions de travail · Etude APST sur les postes de travail en ateliers sous-traitance, conditionnement et blanchisserie · Conditions sanitaires : mise en place de postes de travail à distance · Envisager des formations et mise à disposition d'outils spécifiques en vue de valoriser les compétences des personnes accompagnées (formation Caces interne, conduite de machines en espaces verts, livraisons par les personnes accompagnées, etc) · Remettre en oeuvre des activités de soutien suspendues en 2020 : maintien des acquis et savoirs de bases, sophrologie, activités créatives pour travailler les savoir être, la communication et la gestion des émotions · Finaliser le DUERP et relancer les groupes de travail autour de la démarche qualité
Evaluation	Fin 2021, identifier les accueils correspondants et évaluer la qualité de l'accompagnement

	Identifier les partenariats formalisés et les formations dispensées

3.	**Fiche-action : Consolider la production pour l'adapter aux capacités et parcours professionnels des personnes accompagnées**
Sens et finalité en lien avec les missions	Penser la production comme un support à l'accompagnement tout en consolidant l'ESAT comme un acteur économique du territoire.
Description générale de l'action	Penser la GPEC des travailleurs de l'ESAT: évolutions en termes de fatigabilité, de souhaits de parcours, de développement de compétences, d'évolutions des profils Anticiper la production en fonction de ces évolutions Stabiliser la structure financière de l'ESAT pour pallier aux aléas : crise sanitaire, obligations réglementaires, durabilité des acteurs économiques partenaires (fournisseurs, clients , etc)
Partenaires	Clients, entreprises locales, Réseau GESAT, collectivités locales, CCCP

Description de l'action	Au travers de la refonte de la démarche des projets personnalisés, l'objectif est de permettre aux personnes accompagnées de construire leur parcours professionnel et pouvoir leur permettre de développer leurs compétences Concernant la relation clientèle, l'objectif est de pouvoir fidéliser les clients et diversifier nos activités de production, afin de garder une relative maîtrise en cas de changements commerciaux. Développer notre offre de formation pour l'adapter aux parcours Poursuivre la communication auprès des partenaires économiques et collectivités notamment, afin de favoriser l'inclusion des personnes sur le territoire Poursuivre la collaboration avec la MDPH pour fluidifier les listes d'attente et répondre plus rapidement et efficacement aux besoins des personnes
Evaluation	Réponses apportées Mise en œuvre des Projets personnalisés

4.	***Fiche-action : Poursuivre le développement des actions transversales sur les établissements de l'association***
Sens et finalité en lien avec les missions	Dans la perspective d'approche globale de la personne envisager l'accompagnement de manière conjointe avec les différents services de l'association sur des problématiques rencontrées par les personnes accompagnées.

Description générale de l'action	Mise en place de groupes de travail pluridisciplinaires, afin de proposer des actions s'appuyant sur les expertises des différents professionnels et inscrire dans le temps les accompagnements. Il s'agit notamment des thématiques suivantes : • Développement durable : sensibilisation aux problématiques environnementales et action globale sur les établissements • Nutrition : accompagner les personnes dans leur rapport à l'alimentation • Repères spatio-temporels : permettre aux personnes de gagner en autonomie en identifiant et développant des outils adaptés à leurs difficultés de repérage • Gestion des émotions : comprendre les leviers de la gestion émotionnelle pour favoriser le bien-être et la stabilité des personnes accompagnées.
Partenaires	Nutrition : FRAPS, Professionnels paramédicaux (nutritionniste, diététicienne, psychologue) ; professionnels de la restauration (cours de cuisine) ; associations sportives Développement durable : déchetterie, centres de formations Repères spatiotemporels : centres de formation, Fraps, MSA Gestion des émotions : Centre social, APCOmm
Description de l'action	Nutrition : groupe de travail constitué pour mettre en œuvre les accompagnements autour de ces problématiques -> Gestion du budget et accompagnement aux achats alimentaires avec SAVS -> Groupe de confection repas pour apprendre à cuisiner au quotidien et équilibrer l'alimentation -> réflexion sur le rapport à la nourriture avec l'utilisation d'outils de photo langage, groupes de paroles -> proposition d'activités pour rompre la solitude, favoriser la socialisation et envisager des activités sportives (bien-être et perte de poids) -> atelier socio esthétique pour l'image de soi et la revalorisation des personnes Développement Durable

	-> Réflexion sur le suivi des déchets organiques : poulaillers -> Favoriser la participation et l'implication des personnes accompagnées dans le tri des déchets en interne -> Envisager des réductions énergétiques en renouvelant les systèmes thermiques pour du matériel plus adapté (chauffage, système éclairage, isolation)
Evaluation	Mise en œuvre effective des projets

6. Entreprise d'Insertion

6.1. Présentation

La création d'une activité d'insertion par l'activité économique est particulièrement cohérente avec notre projet associatif qui a l'ambition de proposer des réponses adaptées à l'ensemble des personnes rencontrant des difficultés d'inclusion sociale et/ou professionnelle
Du point de vue des services rendus au territoire, notre positionnement s'appuie sur :
- Le constat que ce type d'activité est peu présent sur le secteur de Mondoubleau/ Epuisay et peut répondre aux besoins de personnes du secteur du nord du Vendômois,
- Le souhait de créer et participer à un mouvement de territoire qui cherche à valoriser les productions alimentaires et végétales locales dans une logique de circuits courts.
- L'activité qui est va être générée autour de la pépinière, et du maraichage sera un levier pour l'insertion professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi que sont les chômeurs de longue durée et ou celles qui ont subi un accident de vie.
- La mise en place et l'entretien de chantier espaces verts, toutes les actions que nécessite le maraichage (production de plants, entretien, récolte) ainsi que les différentes actions commerciales mises en place à la vente de la production seront les principaux supports de notre action pédagogique et professionnelle : ce travail demande une grande rigueur mais aussi des compétences techniques et relationnelles évidentes.

Dans ce projet deux autres dimensions nous intéressent particulièrement qui nous semblent concourir au double objectif d'augmenter l'employabilité des personnes ciblées par les structures d'insertion et de travailler à leur inclusion socioprofessionnelle : les compétences en maraichage et entretien des espaces verts ayant un bon potentiel d'insertion professionnelle. Cela d'autant plus que nous envisageons d'étendre notre offre à la création d'espaces verts.
D'autres part nous pensons que cet environnement de travail sera un élément de motivation puissant pour les personnes accompagnées qui facilitera la réalisation de nos objectifs socioprofessionnels.

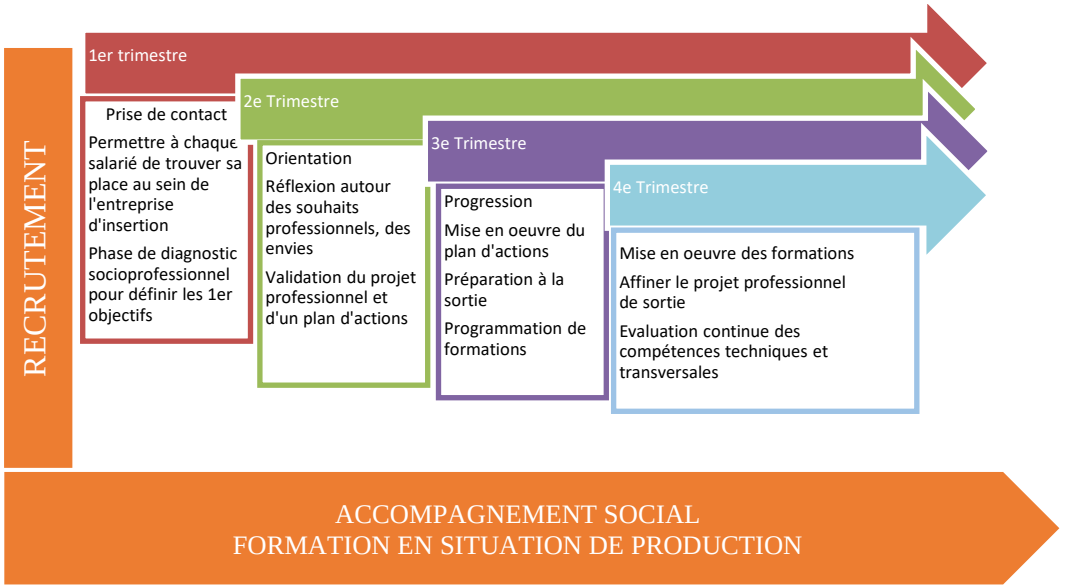
L'accompagnement des salariés en insertion :
Cet accompagnement met en jeu chez la personne plusieurs dimensions liées à ses différents statuts, le statut de salarié, celui de citoyen et celui de personne à part entière.

Pour la personne, le chantier doit permettre à la personne d'intégrer des évolutions initiées à partir du travail et pouvoir élaborer progressivement un projet personnel et professionnel. Ce dispositif doit permettre de repérer les avancées et difficultés au sein du travail et de l'environnement, d'aider la personne à intégrer ces changements et à devenir acteur.

Pour le citoyen, à travers des outils individuel et collectifs, permettre à la personne de mieux connaitre son environnement, d'accéder à un certain nombre de droits, de se construire une place.

Pour le salarié : la relation salarié/entreprise doit permettre à la personne à travers d'outils individuel et collectifs de faire une expérience positive de travail, de progresser sur le plan professionnel, de savoir gérer la relation salarié/entreprise et à termes de poursuivre son travail.
L'entreprise d'insertion doit aider la personne à articuler ces trois types de posture qui sont en interaction les unes avec les autres.

Par ailleurs l'accompagnement s'appuiera sur des mises en situation à dimension collective en majorité. La mise en situation collective représente plus de 90 % du temps passé par la personne dans la structure mettent en œuvre les chantiers et l'animation du point de vente. Les occasions collectives formalisées ou non sont nombreuses en dehors de l'activité « travail ». Ce sont par exemple les temps de repas, de trajet, les pauses, les réunions autour de l'organisation du travail, les temps de formations ou d'atelier d'échange.
A cela s'adjoignent des outils d'accompagnement individuels : qui sont l'entretien individuel et individualisé qui permet d'effectuer le point sur la situation sociale et professionnelle.



Moyens :

Notre projet d'entreprise d'insertion vise donc à offrir aux salariés accompagnés, une aide à l'accomplissement de leur projet professionnel suivant des besoins évalués et avec les moyens suivants :

- Un site de production qui comprend : 2ha45 de terres exploitables, une serre de production de 1600 m², une serre de vente 460 m²
- Du matériels de pépinière et d'espaces verts
- Des véhicules de transport des équipes et du matériel

D'un point de vue humain, l'encadrement technique sera assuré par :

- 2 Moniteurs d'atelier en espace verts, chacun à 0.5 ETP
- 1 Moniteur d'atelier en espaces verts à 1ETP
- Monitrice d'atelier vente et commercial 1 ETP
- Coordinatrice de parcours / chargée d'insertion 0.3 ETP
- Chef de service/ Chargé d'insertion 0.7 ETP
- Directeur 0.1 ETP
- Responsable Administratif et financier 0.1 ETP

Recrutement :

Si l'agrément permet d'accompagner huit salariés en insertion, leur accueil devra s'opérer en deux groupes de 4. Ces deux vagues permettront à l'ouverture de l'EI d'assurer les travaux de remise en état des locaux et de s'approprier le fonctionnement de l'EI.

Pour la mise en œuvre des recrutements, la fiche unique d'orientation est utilisée par les partenaires pour la transmission de ces dernières.

A l'issue des recrutements, certaines candidatures pourront être conservées parce qu'elles pourront recevoir un avis favorable, bien qu'un autre candidat ait été retenu en priorité. Dans ce cas, quand un poste correspondant à la situation de la personne se libère, cette personne est rappelée ainsi que son prescripteur et si la candidature est maintenue, il reçoit une réponse favorable sanas que d'autre dossier ne soient étudiées.

Il pourra également arriver que des places soient « réservées » à l'avance dans le cadre d'aménagement de peine. Il arrive que des personnes incarcérées puissent faire des demandent d'aménagement de peine et pourront nous adresser une candidature via le SPIP. Dans ce cas, elles pourront être reçu en entretien en fonction de leur permission de sortie et si leur candidature est retenue, une place pourra leur être réservé par anticipation en fonction des délais nécessaire à la mise en œuvre de leur aménagement de peine, conditionné à une promesse d'embauche.

Les candidatures adressées par les prescripteurs sont reçues et étudiés par l'équipe de direction. Les candidatures sélectionnées selon les critères d'éligibilités à l'agrément de Pôle Emploi qui permettra la mise en place d'un CDDI (lieu de résidence, durée de la période sans emploi, bénéficiaire d'allocation…) et selon l'urgence sociale décrite par le prescripteur sont invitées à participer à un entretien d'embauche.

Cet entretien vie à évaluer la motivation à travailler et à s'investir dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle, l'aptitude à occuper un poste dans le domaine considéré, les objectifs d'un éventuel contrat d'insertion et la pertinence d'un emploi en EIAE. Cette expérience permettra également d'observer la personne en situation d'entretien d'embauche en vue d'un futur travail. L'objectif étant de limiter la confrontation à l'échec des personnes qui nous sont orientées.

Les personnes retenues seront convoquées à un entretien d'accueil. Les personnes non retenues, ainsi que les prescripteurs, seront rappelées et les raisons du refus expliquées. Si la candidature peut être conservée pour un recrutement ultérieur cela leur sera signifié.

6.2 Perspectives

1.	**Fiche-action : Consolider la structure**
Sens et finalité en lien avec les missions	Création du marché Vert et Solidaire : reprise de la pépinière et développement des activités de MHL.
Description générale de l'action	Structurer les outils d'accompagnement (accueil, suivi, sorties) Organiser la production et la planification des prestations, définir la gestion commerciale de l'EI Procéder aux recrutements Former les encadrants Gérer la communication et le marketing de l'entreprise Inscrire l'EI dans la dynamique territoriale
Partenaires	Services de l'emploi : Pole Emploi, DREETS, Conseil Départemental Partenaires territoriaux : CCCP, élus, etc… Associations et partenaires de l'insertion et SIAE: Cap Emploi, Maison de l'Emploi, Insereco 41, Mission Locale, etc… Partenaires sociaux : MDCS, CIAS, Centre social, etc… Partenaires économiques : entreprises locales, marchés publics, etc…

	Autres établissements et partenaires : MDPH, IME, ESAT, etc…
Description de l'action	1. Structurer les outils d'accompagnement (accueil, suivi, sorties) Déterminer le process d'accueil et les outils de suivi (évaluation socio professionnelle). Structurer le suivi (entretiens, mises en œuvre), envisager les sorties potentielles et moyens à prévoir. 2. Organiser la production et la planification des prestations, définir la gestion commerciale de l'EI: établir le plan de charge et définir les coûts afin de déterminer les calculs de devis; process de suivi clients à définir, organiser les ressources humaines et outils de gestion commerciale 3. Procéder aux recrutements : gestion de la liste d'attente, enregistrements administratifs, gestion contrats 4. Former les encadrants : partenariat avec la fédération des entreprises d'insertion, formation ETI, formation FEST 5. Gérer la communication et le marketing de l'entreprise : créer la plaquette de présentation et livret d'accueil, 6. Inscrire l'EI dans la dynamique territoriale : prévoir des rencontres partenaires sociaux, SIAE, clients, entreprises. Prendre appui sur les partenaires existants pour permettre de répondre aux besoins des personnes.
Evaluation	

Conclusion

L'Association pour Personnes Handicapées du Perche a toujours fait et fait preuve d'initiatives afin de répondre aux besoins du territoire. Elle est à ce titre résolument proactive, non seulement en regard des besoins et aspirations des personnes accompagnées, mais aussi vis-à-vis de l'environnement externe. Aujourd'hui encore, elle continue à vouloir faire évoluer son offre afin de pouvoir répondre aux besoins et aspirations des personnes et à celles des politiques publiques.

Ce rapport vient de nouveau mettre en perspective les différentes actions et projections de l'Association pour davantage correspondre à ses aspirations et surtout à celles des personnes qu'elle a vocation à accompagner.

Consciente des besoins non couverts par l'offre de service médico-sociale actuelle, l'APHP souhaite s'associer à l'ensemble des partenaires et des ressources du Territoire dans le cadre d'une coopération institutionnelle visant à apporter une réponse aux personnes en situation de handicap et ne bénéficiant pas d'une réponse adaptée à leur situation.

A terme, il s'agit d'offrir une réponse globale à l'ensemble des demandes du territoire du nord Vendômois en permettant la primo information et la primo orientation pour notamment les personnes en attentes de places ou les personnes ayant quittées les services mais nécessitant une aide ponctuelle.

Dans ce cadre, nous proposons dans les années à venir l'évolution du service d'accueil de jour vers la création d'un service d'activité de jour, mutualisé, permettant l'accueil et l'accompagnement de l'ensemble des besoins du Territoire. L'évolution de ce service permettrait à l'ensemble des personnes d'accéder à des espaces communs en complément de leur lieu habituel d'habitation. Il permet de combiner vie autonome et sécurisation de l'environnement, dans la logique de l'habitat inclusif.

Nous sommes favorables pour passer d'une logique de places à une logique de dispositif intégré permettant l'accueil de personnes supplémentaires dans la file active. Ces propositions s'inscrivent toutes dans le droit fil des orientations actuelles des politiques publiques d'individualisation des réponses aux personnes en situation de vulnérabilité dans une logique de parcours, d'adaptation de l'offre aux besoins sur le territoire et de son efficience pour répondre aux besoins de tous les publics. Elles s'inscrivent également dans une logique de désinstitutionalisation au travers de dispositifs plus modulaires et légers.

Penser différemment l'organisation associative, c'est permettre un véritable parcours de vie pour les personnes accompagnées, c'est faire un pas de plus vers une vision globale et plus humaniste de l'accompagnement.

Ce projet invite l'ensemble du personnel à considérer l'institution avant tout comme un lieu de vie propice à l'épanouissement des personnes accompagnées. Cet objectif d'épanouissement implique souvent de dépasser les frontières de l'établissement ou du service.

La démarche entamée sur le Territoire est pertinente et cohérente et comme le dit très bien **Jesse Jackson** « *L'inclusion n'est pas une question de rectitude politique. C'est la clé de la croissance.* »

Loïc TYTGAT

Membres du Conseil d'Administration (ANNEXE)

ASSOCIATION pour PERSONNES HANDICAPÉES du PERCHE
Association loi 1901
Siège social : 11 rue des Grands Jardins - 41170 CORMENON
Tél. : 02.54.80.74.45 – Fax : 02.54.80.72.07 - Mail : aphp@assoaphp.fr

COMPOSITION du CONSEIL D'ADMINISTRATION élu le 30 septembre 2020

FONCTION	NOM et Prénom	ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS		SIÉGEANT aux COMMISSIONS de l'ASSOCIATION :							SIÉGEANT CVS		SIÉGEANT aux RÉUNIONS DE :						
		ESAT	ARC EN CIEL	RECRUTEMENT	FINANCIÈRE	TRAVAUX	PROJET ASSO	VÊTEMENTS	ANIM.	INFOR. & INCL.	ESAT	ARC EN CIEL	URIOPSS	ARECO	UNAPEI	POLITIQUE TARIFICATION	COMITE DE QUALITÉ	ENTREPRISE INSERTION	SANTE
PRESIDENT d'HONNEUR	HALLAY Joël																		
PRÉSIDENT	METAIS Claude	X		X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
1ER VICE PRESIDENT	GALLOYER Daniel			X		X	X		X	X						X		X	
2EME VICE PRESIDENT	SILLY Roland				X	X							X		X	X			
TRESORIER	REDON Guy	X		X	X	X					X		X	X		X	X	X	
TRÉSORIERE ADJOINTE	METAIS Martine						X			X			X			X			
SECRETAIRE	MARTIN Katia							X											
SECRETAIRE ADJOINTE	FRILEUX Ginette						X	X	X	X									
MEMBRE DU CA	GUILBAULT Michelle		X	X	X		X			X		X							
MEMBRE DU CA	LEFÈVRE Paulette					X		X		X									
MEMBRE DU CA	BILLAULT Lucette			X			X												
MEMBRE DU CA	RENIER Suzanne			X															
MEMBRE DU CA	LUCAS Monique		X				X	X	X	X		X							
MEMBRE DU CA	FLACHET Claudie																		
MEMBRE DU CA	BAUDRON Bernard					X													X
MEMBRE DU CA	OGER Brigitte								X	X									
MEMBRE DU CA	CHAILLOU David						X											X	

URIOPSS :Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes privés Sanitaires et Sociaux

ARECO : Association Régionale de Coopération pour la Reconnaissance des Compétences des Travailleurs Handicapés en Région Centre

UNAPEI : Union Nationale des Associations des Parents et Amis des Personnes Handicapées mentales

Quelques acronymes et abréviations pour faciliter la lecture…GLOSSAIRE

ESAT : Etablissement Et Service D'aide Par Le Travail

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAVSR : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Renforcé

ME : moniteur éducatif

ES : éducateur spécialisé

FH : Foyer d'Hébergement

IME : Instituts médicoéducatifs

IDE : Infirmière Diplômée d'Etat

AMP : Aide médico-psychologique

AES : accompagnant éducatif et social

AT : accompagnement temporaire

CD : conseil départemental

CAF : caisse d'allocations familiales

UDAF : union départementale des associations familiales

URIOPSS : union régionale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

MDPH : Maison départementale des Personnes Handicapées

CASAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

SADP : Association de Sport Adapté du Perche

CESF : conseiller en économie sociale familiale

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

APEF : Association Portugaise D'Etudes Françaises

DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale

EPHAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendante

PMI : Protection maternelle et infantile

SIAD : Soins Infirmiers A Domicile

APF : Association des paralysés de France

ADMR : Aide à domicile en milieu rural

UNAPEI : Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés

CDAPH : Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées

ARS : agence régionale de la santé